

SIEGE

44 avenue Wilson
25200 MONTBELIARD

Adresse de correspondance :

Direction Générale
44A rue du Bois Bourgeois
25200 MONTBELIARD

Tél. 03 81 31 23 30
siege@fondation-arcenciel.fr

Rapport des comptes 2025





Compte de résultat

Exercice 2025





Fondation Arc en ciel - Compte de résultat 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Domile
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
Ventes de biens	102.20	300.00				300.00	
<i>dont ventes de dons en nature</i>							
Ventes de prestations de services	3 487 128.17	3 607 680.57	247 467.50	21 543.51	2 410 697.12	365 518.78	562 453.66
<i>dont parrainages</i>							
Produits de tiers financeurs							
Concours publics et subventions d'exploitation							
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible	81 882 022.35	87 124 399.11	1 618.24	817.80	35 113 082.20	15 772 407.66	36 236 473.21
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels	118 309.63	121 773.36	112 095.36			9 520	158
Mécénats							
Legs, donations et assurances-vie	1 000.00	10 680.26	8 727.00				1 953.26
Contributions financières							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	187 859.41	532 554.00	91 519.21	5 064.51	172 021.96	43 197.00	220 751.32
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Utilisation des fonds dédiés	750 305.48	1 388 114.20	148 900.00		76 085.58	28 394.52	554.61
Autres produits	87 195.06	170 318.66	4 505.35	21.30	642 368.08	152 046.24	444 799.88
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	2 421 923.65	2 504 400.52		2 222 892.52	105 579.43	23 884.23	36 328.35
TOTAL I	88 935 845.95	95 565 255.39	614 832.66	2 250 339.64	38 519 834.37	16 395 268.43	37 784 980.29
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises							
variation de stock	2 146 398.13	2 082 443.22			1 379 150.20	166 766.37	536 526.65
Autres achats et charges externes	17 881.11	-27 168.05			-17 471.24	-3 163.38	-6 533.43
Aides financières	16 629 379.52	15 599 051.82	146 764.73	379 304.49	4 857 422.70	2 653 083.31	7 562 476.59
	39 000.00	39 000.00	39 000.00				

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Domile
Impôts, taxes et versements assimilés	5 947 540.69	5 559 944.83	15 013.90	117 252.28	2 274 135.15	997 444.97	2 156 098.53
Salaires et traitements							
Rémunérations du personnel non médical	37 067 997.85	39 178 442.19	1 910.00	1 033 540.93	14 811 600.71	7 415 568.57	15 915 821.98
Rémunérations du personnel médical	3 208 325.04	3 460 226.24			2 719 949.88	243 280.83	496 995.53
Autres charges de personnel							
Charges sociales							
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	14 762 263.09	16 364 230.95	1 885.75	415 166.21	6 860 457.47	2 709 318.64	6 377 402.88
Autres charges sociales	821 782.92	866 894.81		25 277.80	361 312.00	160 111.41	320 193.60
Autres charges de personnel	197 031.09	25 024.96	9 820.00	35.60	3 056.10	10 740.69	1 372.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 941 887.08	5 990 121.82	168 258.20	165 710.78	2 194 172.62	893 668.88	2 568 311.34
Dotations aux provisions	632 654.34	394 916.27		17 907.54	78 364.96	110 296.92	188 346.85
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		93 658.02			79 831.77	13 344.66	481.59
Report en fonds dédiés	874 660.24	947 705.90	50 673.19		10 600.00	232 843.61	653 589.10
Autres charges	51 220.95	403 670.08	104 741.22	2 844.26	206 068.47	14 562.01	75 454.12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	2 421 923.65	2 504 400.52			920 709.91	418 203.18	1 165 487.43
TOTAL II	90 759 945.70	93 482 563.58	538 066.99	2 157 039.89	36 739 360.70	16 036 070.67	38 012 025.33
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 824 099.75	2 082 691.81	76 765.67	93 299.75	1 780 473.67	359 197.76	-227 045.04

PRODUITS FINANCIERS

De participation							
D'autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé							
Autres intérêts et produits assimilés	709 775.47	780 053.97	101 730.94	669 809.74		41.60	8 471.69
Reprises sur dépréciations et provisions	211.94	44 063.62	19 947.76	24 115.86			
Différences positives de change							
Produits des immobilisations financières cédées							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	114 604.38	5 656.83		5 656.83			
TOTAL III	824 591.79	829 774.42	121 678.70	699 582.43		41.60	8 471.69

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Dontôle
CHARGES FINANCIERES							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	49 435.40	40 463.46	40 463.46				
Intérêts et charges assimilées	1 124 821.56	939 114.24	57 354.66		309 251.10	125 429.80	447 078.68
Différences négatives de change							
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0.03	0.03				
TOTAL IV	1 174 256.96	979 577.73	97 818.15		309 251.10	125 429.80	447 078.68
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-349 665.17	-149 803.31	23 860.55	699 582.43	-309 251.10	-125 388.20	-438 606.99
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-2 173 764.92	1 932 888.50	100 626.22	792 882.18	1 471 222.57	233 809.56	-665 652.03
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 860 868.88	17 969.81	17 969.81				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	277 591.50						
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 583 277.38	17 969.81	17 969.81				

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Domicile
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôt sur les bénéfices (VIII)	13 228.00	25 812.00	5 853.00		127.00		19 832.00
5 - TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	91 621 306.62	96 412 999.62	754 481.17	2 949 922.07	38 519 834.37	16 395 310.03	37 793 451.98
6 - TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	92 225 022.16	94 487 953.31	641 738.14	2 157 039.89	37 048 738.80	16 161 500.47	38 478 936.01
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-603 715.54	1 925 046.31	112 743.03	792 882.18	1 471 095.57	233 809.56	-685 484.03





Bilan

Exercice 2025





Fondation Arc en ciel - Bilan Actif 2025 (montants nets)

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Dontable
Frais d'établissement	5 715.53	5 001.09			5 001.09		
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	444 122.97	374 372.59	12 053.84	66 060.02	131 851.96	72 482.13	91 924.64
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							
Sous-total immobilisations incorporelles	444 122.97	374 372.59	12 053.84	66 060.02	131 851.96	72 482.13	91 924.64
Immobilisations corporelles							
Terrains	5 370 164.37	5 370 164.37	3 039 655.65		686 779.83	518 953.58	1 124 775.31
Constructions	61 858 129.37	58 055 321.52	1 962 716.11	343 292.79	14 685 136.50	9 797 171.80	31 267 004.32
Installations techniques, matériel et outillage	2 559 513.64	2 319 967.00			1 062 982.49	269 521.30	987 463.21
Installations générales, agencements divers	121 125.21	107 087.81		10 785.03		3 806.77	92 496.01
Matériel de transport	399 123.22	431 706.06			18 459.43	341 256.92	71 989.71
Matériel de bureau et informatique	590 520.17	481 110.69	1 340.22	123 203.32	180 675.75	46 955.02	128 936.38
Mobilier	724 338.63	626 367.38		2 781.57	258 921.20	50 274.31	314 390.30
Autres immobilisations corporelles	9 752.66	9 527.06			9 146.94		380.12
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 188 220.83	6 632 085.24		495.24	620 452.00	5 567 034.64	444 103.36
Sous-total immobilisations corporelles	74 820 888.10	74 033 337.13	5 003 711.98	480 557.95	17 522 554.14	16 594 974.34	34 431 538.72
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
Participations	15 876.32	15 876.32				462.00	15 414.32
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	627 090.34	690 228.37	49 699.75	129 525.02	225 379.20	142 986.42	142 637.98
Prêts	908 906.81	1 089 816.70		60 336.73	918 367.57	34 016.94	77 095.46
Autres immobilisations financières	881 939.61	726 755.72	0.19	1 399.08	625 272.97	60 376.83	39 706.65
Sous-total immobilisations financières	2 433 813.08	2 522 677.11	49 699.94	191 260.83	1 769 019.74	237 842.19	274 854.41
TOTAL II	77 835 824.15	76 930 386.83	5 065 465.76	737 878.80	19 423 425.84	16 905 298.66	34 798 317.77

Fondation Arc en ciel - Bilan Actif 2025 (montants nets)

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Exatilib
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours	313 314.24	340 482.29	572.62	8 171.97	303 133.11	19 044.72	17 731.84
Avances et acomptes versés sur commandes	53 804.29	71 772.95		221 272.12	42 811.53	17 364.65	3 424.80
Créances	8 441 632.67	10 096 408.64	17 666.96	20 406.64	7 002 512.78	283 162.84	2 571 793.94
Créances clients, adhérents usagers et comptes rattachés	5 579 008.18	7 827 944.89	11 242.18		5 912 581.28	78 890.67	1 804 824.12
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances	2 600 350.32	1 973 361.71	500.00	185 532.76	997 091.30	126 599.02	663 638.63
Charges constatées d'avance	262 274.17	295 102.04	5 924.78	15 332.72	92 840.20	77 673.15	103 331.19
Valeurs mobilières de placement	16 654 229.58	17 735 445.82	1 844 300.82	2 754 259.02	6 054 279.51	4 230 183.64	2 852 422.83
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités	4 300 067.87	2 955 023.62	241 853.89	1 034 359.05	2 982.65	439 866.60	1 235 961.43
TOTAL IV	29 763 048.65	31 199 133.32	2 104 394.29	4 018 062.16	13 405 719.58	4 989 622.45	6 681 334.84
Frais d'émission des emprunts							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecart de conversion et différences d'évaluation (actif)							
TOTAL V							
TOTAL ACTIF	107 604 588.33	108 134 521.24	7 169 860.05	4 755 940.96	32 834 146.51	21 894 921.11	41 479 652.61
Comptes de liaison	2 509 518.09	2 254 618.97	2 797.32	917 425.59		74 037.71	1 260 358.35
Total équilibré	110 114 106.42	110 389 140.21	7 172 657.37	5 673 366.55	32 834 146.51	21 968 958.82	42 740 010.96

Fondation Arc en ciel - Bilan Actif 2025 (version normée)

Libellé	Montant brut 31/12/N	Amort. et prov. 31/12/N	Montant net 31/12/N	Montant net 31/12/N-1
Frais d'établissement	115 880.21	110 879.12	5 001.09	5 715.53
TOTAL I				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	1 694 598.26	1 320 225.67	374 372.59	444 122.97
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Sous-total immobilisations incorporelles	1 694 598.26	1 320 225.67	374 372.59	444 122.97
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 370 164.37		5 370 164.37	5 370 164.37
Constructions	142 183 854.01	84 128 532.49	58 055 321.52	61 858 129.37
Installations techniques, matériel et outillage	13 548 089.53	11 228 122.53	2 319 967.00	2 559 513.64
Installations générales, agencements divers	464 205.48	357 117.67	107 087.81	121 125.21
Matériel de transport	2 133 919.63	1 702 213.57	431 706.06	399 123.22
Matériel de bureau et informatique	2 647 674.32	2 166 563.63	481 110.69	590 520.17
Mobilier	4 655 991.62	4 029 624.24	626 367.38	724 338.63
Autres immobilisations corporelles	31 096.34	21 569.28	9 527.06	9 752.66
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	6 632 085.24		6 632 085.24	3 188 220.83
Sous-total immobilisations corporelles	177 667 080.54	103 633 743.41	74 033 337.13	74 820 888.10
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				137 000.00
Immobilisations financières				
Participations	15 876.32		15 876.32	15 876.32
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	690 228.37		690 228.37	627 090.34
Prêts	1 089 816.70		1 089 816.70	908 906.81
Autres immobilisations financières	726 755.72		726 755.72	881 939.61
Sous-total immobilisations financières	2 522 677.11		2 522 677.11	2 433 813.08
TOTAL II	181 884 355.91	104 953 969.08	76 930 386.83	77 835 824.15
Comptes de liaison	TOTAL II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	340 482.29		340 482.29	313 314.24
Avances et acomptes versés sur commandes	71 772.95		71 772.95	53 804.29
Créances	10 369 718.80	273 310.16	10 096 408.64	8 441 632.67
Créances clients, adhérents usagers et comptes rattachés	8 101 255.05	273 310.16	7 827 944.89	5 579 008.18
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 973 361.71		1 973 361.71	2 600 350.32
Charges constatées d'avance	295 102.04		295 102.04	262 274.17
Valeurs mobilières de placement	17 906 576.92	171 131.10	17 735 445.82	16 654 229.58
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 955 023.62		2 955 023.62	4 300 067.87
TOTAL IV	31 643 574.58	444 441.26	31 199 133.32	29 763 048.65
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation (actif)				
TOTAL V				
TOTAL ACTIF	(I +II+III+IV+V)	213 643 810.70	105 509 289.46	108 134 521.24
				107 604 588.33

Fondation Arc en ciel - Bilan - Passif 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Bonichie
FONDS PROPRES							
Fonds propres sans droit de reprise	8 838 157.38	8 838 157.38	3 201 124.25	158 425.31	2 200 821.66	1 067 226.13	2 210 560.03
Fonds statutaires	4 723 870.65	4 723 870.65	1 130 340.38	158 425.31	596 902.72	1 042 044.75	1 796 157.49
Fonds propres complémentaires	4 114 286.73	4 114 286.73	2 070 783.87		1 603 918.94	25 181.38	414 402.54
Fonds propres avec droit de reprise							
Fonds statutaires							
Fonds propres complémentaires							
Ecart de réévaluation	73 720.00	73 720.00					73 720.00
Réserves	35 403 807.63	35 591 767.54	379 866.59	1 845 663.11	15 897 575.51	6 789 885.88	10 678 776.45
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité							
dont Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	34 940 596.81	35 128 890.97	128 902.99	1 845 663.11	15 897 575.51	6 671 236.71	10 585 512.65
dont Réserves des autres activités sociales et médico-sociales	18 176 957.26	18 817 196.16		1 845 663.11		6 671 236.71	10 300 296.34
dont Réserves des autres activités sociales et médico-sociales	285 216.31	285 216.31					285 216.31
dont Réserves hors activités sociales et médico-sociales	16 478 423.24	16 026 478.50	128 902.99		15 897 575.51		
Autres réserves	463 210.82	462 876.57	250 963.60			118 649.17	93 263.80
dont Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée							
dont Réserves des autres activités sociales et médico-sociales	197 491.86	93 263.80				118 649.17	93 263.80
dont Réserves hors activités sociales et médico-sociales	265 718.96	369 612.77	250 963.60				
Report à nouveau	-10 332 702.41	-11 124 377.86	3 375.80	-183 293.37	-2 484 533.30	-1 588 208.55	-6 871 718.44
dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-6 375 280.02	-8 630 455.92		-183 293.37		-1 588 208.55	-6 858 954.00
dont Report à nouveau des autres activités sociales et médico-sociales	-560 132.30	-309 056.55					-309 056.55
dont Report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales	-3 397 290.09	-2 184 865.39	3 375.80		-2 484 533.30		296 292.11
Excédent ou déficit de l'exercice	-603 715.54	1 925 046.31	112 743.03	792 882.18	1 471 095.57	233 809.56	-685 484.03
dont Résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-1 004 532.43	367 480.77		792 882.18		232 520.56	-657 921.97
dont Résultat des autres activités sociales et médico-sociales	-48 615.60	-27 562.06					-27 562.06
dont Résultat hors activités sociales et médico-sociales	449 432.49	1 585 127.60	112 743.03		1 471 095.57	1 289.00	
Situation nette (sous-total)	33 379 267.06	35 304 313.37	3 697 109.67	2 613 677.23	17 084 959.44	6 502 713.02	5 405 854.01

Fondation Arc en ciel - Bilan - Passif 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Bonichiv
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	16 060 849.69	15 548 391.61				5 456 583.73	8 316 750.75
Provisions réglementées	1 058 934.21	1 058 934.21		41 933.31		980 978.91	36 021.99
Couverture du besoin en fonds de roulement	800 000.00	800 000.00				800 000.00	
Amortissements dérogatoires et Provisions relatives aux immobilisations	258 934.21	258 934.21		41 933.31		180 978.91	36 021.99
Réserves des plus-values nettes d'actif							
TOTAL I	50 499 050.96	51 911 639.19	3 697 109.67	2 655 610.54	18 860 016.57	12 940 275.66	13 758 626.75
FONDS REPORTES ET DEDIES							
Fonds reportés liés aux legs et donations							
Fonds dédiés sur contributions financières et subvention d'exploitation	362 420.06	212 469.49			119 744.50	992 772.85	92 724.99
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 649 007.30	2 359 823.98			10 266.06	206 270.69	1 356 785.07
	500 833.60	499 559.19	2 219.23		39 477.40		251 591.87
TOTAL III	3 512 260.96	3 071 852.66	2 219.23		169 487.96	1 199 043.54	1 701 101.93
PROVISIONS							
Provisions pour risques	382 619.92	379 544.80		219.37	67 139.32	41 642.97	270 543.14
Provisions pour charges	4 226 428.84	4 203 607.76		87 206.48	1 664 204.78	1 257 310.84	1 194 885.66
TOTAL IV	4 609 048.76	4 583 152.56		87 425.85	1 731 344.10	1 298 953.81	1 465 428.80
DETTES							
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	33 332 168.87	32 592 539.09	3 376 594.55	67 155.75	6 163 962.10	3 642 954.06	19 341 872.63
Emprunts et dettes financières divers (2)	904 768.16	891 720.07				690.00	891 030.07
Instruments financiers à terme							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 797 522.51	2 503 151.75	2 191.66	57 231.86	846 615.09	335 023.28	1 262 089.86
Dettes des legs ou donations							
Dettes fiscales et sociales	11 096 303.00	11 676 402.15		895 322.46	4 387 343.61	2 184 364.46	4 209 371.62

Fondation Arc en ciel - Bilan - Passif 2025

Libellé	Montant net 31/12/N-1	Montant net 31/12/N	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Santé	Pôle Médico- Educatif et Handicap	Pôle Personnes Agées + Handicap
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	336 287.32	364 937.33		630.00	168 606.65	195 660.03	40.65
Autres dettes (3)	513 871.36	504 263.11	37.35	129 570.00	127 076.46	137 130.65	110 448.65
Produits constatés d'avance	3 306.43	34 863.33				34 863.33	
TOTAL V	48 984 227.65	48 567 876.83	3 378 823.56	1 149 910.07	11 693 603.91	6 530 685.81	25 814 853.48
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif VI							
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V + VI)	107 604 588.33	108 134 521.24	7 078 152.46	3 892 946.46	32 454 452.54	21 968 958.82	42 740 010.96
Comptes de liaison	2 509 518.09	2 254 618.97	94 504.91	1 780 420.09	379 693.97		
Total équilibré	110 114 106.42	110 389 140.21	7 172 657.37	5 673 366.55	32 834 146.51	21 968 958.82	42 740 010.96
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	500 000.00	773.22				773.22	
(2) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement	904 138.16	891 030.07					891 030.07
(3) Dont fonds des majeurs protégés :							





RAPPORT DE GESTION 2025

Sommaire

I.	DONNEES ECONOMIQUES ET D'ACTIVITE	18
I.1.	Faits majeurs	18
I.2.	Pôle Personnes âgées (y compris Pôle Domicile).....	20
I.3.	Pôle Médico Educatif et Handicap	22
I.4.	Pôle Santé.....	26
I.5.	Direction Générale.....	27
I.6.	Gestion Libre Associative	28
II.	ENDETTEMENT	29
III.	TRESORERIE ET INVESTISSEMENTS.....	31





I. DONNEES ECONOMIQUES ET D'ACTIVITE

I.1. Faits majeurs

Le résultat de l'exercice 2025 permet de couvrir les déficits de 1 138 K€ et 604 K€ enregistrés successivement en 2023 et 2024, grâce à un excédent de 1 918 K€.

Ce dernier reste pour autant très fragile dans la mesure où il incorpore 1 125 K€ de crédits non reconductibles alloués en toute fin de campagne budgétaire pour venir en aide aux établissements en difficulté (dont 535 K€ ont concerné les EHPAD et 650 K€ le pôle santé), sans garantir pour autant un financement pérenne pour les années à venir s'agissant plus particulièrement du secteur personnes âgées. Il incorpore également 695 K€ de produits financiers qui n'ont pas pour finalité de couvrir des charges d'exploitation mais d'alimenter la réserve d'investissement en limitant le recours à l'emprunt. Notre modèle économique subit la contrainte de taux d'évolution des prix de journée, de dotations de financement et de tarifs en décalage avec l'inflation, l'évolution des salaires et des normes.

Les quelques gains d'efficience qui peuvent être réalisés sont immédiatement absorbés par de nouvelles charges, le plus souvent d'origine exogène, n'apportant pas de valeur ajoutée dans la prise en charge du patient ou du résident. Tel le durcissement des conditions de remboursement des arrêts maladie par la sécurité sociale avec une augmentation du complément versé par l'employeur en 2025 ou de nouvelles charges (taxe d'apprentissage, versement mobilité en 2026).

Le Pôle Personnes Âgées est le plus durement touché. Les taux d'évolution alloués par l'ARS sur les sections Soins et par les Départements sur les sections Hébergement et Dépendance ne permettent toujours pas de couvrir l'évolution de nos charges, en dépit de la stabilisation de l'inflation sous l'effet de la baisse des coûts de l'énergie et de celle du coût du service de la dette. Ces déséquilibres se poursuivent d'autant plus dans un contexte marqué par une progression des besoins liés au vieillissement de la population et par un renforcement des exigences en matière de qualité et de pilotage des établissements.

Après avoir identifié et déjà mis en œuvre en bonne partie des mesures visant à renforcer le pilotage et l'efficience des établissements, les seules marges d'optimisation identifiées reposent désormais en grande partie sur des leviers dont la mise en œuvre appelle une vigilance particulière quant à leurs effets sur la qualité de la prise en charge, de l'organisation et de la qualité de vie au travail (comme par exemple des démissions dans un contexte sectoriel marqué par des tensions sur la ressource en personnels soignants et médicaux). Le deuxième levier porte sur les recettes, alors que le taux d'occupation dépasse pourtant les 98%, niveau qui traduit une bonne attractivité et une adéquation entre l'offre proposée et les besoins du territoire. Il invite par conséquent à s'interroger sur les conditions structurelles de financement du secteur habilité à l'aide sociale. La seule piste identifiée repose sur le recours aux tarifs différenciés limité par le positionnement des Conseils Départementaux (Maison Blanche) ou par le contexte concurrentiel territorial (Les Vergers, Sainte Marthe).

Le Pôle Santé connaît pour la deuxième année consécutive une situation contrastée entre :

- les établissements historiquement financés en dotation globale (« ex-DAF ») qui bénéficient, avec le renfort conditionnel d'une bonne activité, des effets positifs de la réforme du financement qui viennent corriger une sous dotation historique chronique subie antérieurement à son entrée en vigueur en 2024 par bon nombre d'établissements privés à but non lucratif.
- les établissements historiquement financés en prix de journée sur l'enveloppe « OQN » de l'assurance maladie (appelés « ex-OQN ») pénalisés historiquement par une grille des tarifs de séjours beaucoup moins favorable. Cette situation a motivé une demande de changement de statut pour nos deux activités concernées, le CMPR Bretegnier et l'antenne ambulatoire du CRCP Besançon, qui ont obtenu une réponse favorable. Ces deux unités ont rejoint donc au 1er janvier 2025 le statut ex-DAF des autres établissements du pôle santé avec un nouveau N° Finess. Une des conséquences de ce basculement, et pour contrebalancer l'effet d'une meilleure rémunération de l'activité, a été hélas aussi la baisse de la dotation dite « populationnelle », compartiment de financement forfaitaire réparti par l'ARS entre les établissements de santé pour moduler les effets de la tarification au séjour et répartir les moyens alloués en fonction de la demande en soins dans le territoire de santé.
- Le CMPR Bretegnier pénalisé par une baisse d'activité sur les filières neuro et EVC/EPR et la concurrence de la clinique de Montbéliard sur la filière locomoteur alors que les autres établissements du pôle enregistrent à l'inverse une bonne dynamique d'activité tant qu'ils parviendront à la sécuriser par une stabilité des effectifs médicaux et soignants.

Le Pôle Médico Educatif et Handicap arrête un résultat comptable équilibré de 259 K€. Le secteur de l'enfance inadaptée (DITEP St Nicolas et le DAME du territoire de Belfort) contribue à cet excédent alors que la MAS la Mosaïque subit déjà une contrainte budgétaire forte avec un léger déficit.



I.2. Pôle Personnes âgées (y compris Pôle Domicile)

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

	2025		2024		2023		2022	
	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour
Capacité autorisée	538	45	538	45	503	45	503	45
HEBERGEMENT								
Nombre de journées possibles (A)	196 573	11 295	196 908	11 340	183 595	11 211	183 595	11 385
Nombre de journées prévues au budget (B)	193 046	10 339	193 374	10 380	180 245	10 262	180 540	10 421
Nombre de journées facturées (C)	193 261	8 786	194 123	9 292	179 434	10 226	176 572	8 591
Nombre de journées de présence effective (D)	189 817		191 156		176 211		174 048	
Taux d'occupation réalisé (C) / (A)	98,32%	77,79%	98,59%	81,94%	97,73%	91,21%	96,17%	75,46%
Taux d'occupation prévu au budget (B) / (A)	98,21%	91,54%	98,21%	91,53%	98,18%	91,54%	98,34%	91,53%
Taux de remplissage base 100% (D)/(A)	96,56%		97,08%		95,98%		94,80%	
Nombre de journées d'ouverture (E)		251		252		249		253
Nombre moyen de personnes accueillies (C) / (E)		35		37		41		34
DEPENDANCE								
% de l'activité réalisée en GIR I	15,2%	1,2%	17,8%	1,3%	20,0%	1,0%	18,0%	0,0%
% de l'activité réalisée en GIR II	41,3%	16,3%	43,0%	14,9%	42,0%	17,0%	37,0%	18,0%
% de l'activité réalisée en GIR III	23,7%	29,1%	20,5%	31,8%	19,0%	37,0%	23,0%	38,0%
% de l'activité réalisée en GIR IV	15,8%	45,3%	14,4%	41,4%	15,0%	39,0%	17,0%	38,0%
% de l'activité réalisée en GIR V	3,0%	4,8%	3,2%	9,4%	3,0%	5,0%	3,0%	5,0%
% de l'activité réalisée en GIR VI	1,0%	3,4%	1,0%	1,2%	1,0%	1,0%	2,0%	1,0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(A) = capacité installée x 365 jours

(B) = nombre de journées prises en compte pour le calcul du tarif

Le taux d'occupation réalisé en hébergement est en ligne avec celui prévu au budget pour le calcul des prix de journée mais descend légèrement en deçà de celui de 2024 (-0,27%). La diminution des durées de séjour consécutivement à l'entrée de plus en plus tardive en EHPAD contribue à effriter le taux d'occupation, les chambres n'étant plus systématiquement immédiatement occupées après un départ.

L'activité de l'accueil de jour observe un retrait de 5% comparativement à 2024 après déjà une baisse de 9% constatée en 2023. 35 personnes ont été accueillies en moyenne en 2025 contre 37 en 2024 et 41 en 2023, pour une capacité de 45 usagers.

La proportion de résidents classés en GIR I et II en hébergement diminue de 4% comparativement à 2024, mais représente plus de la moitié des résidents (56,5%). Le niveau de dépendance reste globalement assez stable en accueil de jour.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le pôle personnes âgées qui regroupe les EHPAD, le service à domicile « Arc-en-Ciel Services » et la résidence avec services « le Tulipier », affiche un résultat « financeurs » (retraité des dépenses inopposables portant sur la valorisation des engagements du passif social incluant congés payés et indemnités de fin de carrière) déficitaire de 843 k€, après un déficit de 1 312 k€ en 2024.

L'année 2024 se répète une fois de plus avec un quasi gel des tarifs au niveau du prix de journée hébergement et du forfait dépendance dans le territoire de Belfort. Dans les autres départements où sont situés nos EHPAD habilités à 100% à l'aide sociale, le traitement est un peu meilleur avec un taux de 3% et 3.5% pour la dépendance dans le Doubs et le Jura, et respectivement 2.75% et 1.77% pour les prix de journée hébergement.

Les dotations soins ont augmenté de 6.2% en moyenne comparativement à 2024 sur l'ensemble du pôle. En base, hors crédits non reconductibles et surtout hors fonds de soutien aux établissements en difficulté, l'évolution est de 2.5%.

La baisse du coût de l'énergie, des taux d'intérêt (livret A principalement), et plus globalement la maîtrise des dépenses (baisse du recours à l'intérim notamment) ont permis de réduire le niveau de déficit par rapport à 2024. Hormis l'EHPAD Sainte Marthe qui enregistre des charges exceptionnelles liées à une provision pour litige de 70 K€ et des indemnités de départ de salariés pour 53 K€.

Même les contrats cadre négociés dans le cadre d'appels d'offres ne sont plus la garantie d'une maîtrise des dépenses, les fournisseurs n'hésitant plus à mettre en œuvre la clause de sauvegarde prévue à l'article 1195 du code civil.

La tension persistante sur les recrutements ne permettra plus de revenir à la situation antérieure à la crise covid sans aucun recours à l'intérim malgré les actions efficaces mises en place pour recruter.

Il convient de rappeler également le sous-financement des dispositifs de revalorisation salariale Segur et prime grand âge. Pour Maison Blanche il atteint encore 345 K€.

Seul point positif : les résultats des coupes « PATHOS » (le modèle PATHOS en EHPAD permet, notamment, d'évaluer les niveaux de soins nécessaires pour la prise en charge des pathologies des personnes âgées) laissent entrevoir une revalorisation des dotations soins et dépendance de 167 K€ en 2027 pour Maison Blanche (sous réserve encore de la validation du Conseil Départemental), et 139 K€ en 2026 pour la Résidence Surleau.

Le solde net du cumul, des reports à nouveau (avant affectation du résultat 2025 et corrigé des dépenses inopposables au financeur liées au passif social), et des réserves de compensation des déficits encore disponibles, est négatif de 3 581 K€. Il se porte à -4 267 K€ avec les déficits 2025. Ces montants illustrent la perte réelle en trésorerie occasionnée par les déficits accumulés.

La capacité d'autofinancement (CAF) a presque doublé par rapport à 2024 grâce à la réduction des déficits. Parallèlement, les investissements ont été réduits au strict minimum. Par conséquent elle parvient presque à couvrir le remboursement de la dette et les investissements en limitant le prélèvement sur le fonds de roulement à 93 K€.

Toutefois la trésorerie baisse de 1 375 K€ d'une année sur l'autre, en passant de 3 209 K€ à 1 834 K€, en raison de la forte diminution de l'excédent de financement d'exploitation provenant de l'augmentation de l'encours des créances d'exploitation (comptes de liaison inter-établissements et créances clients). A noter que la trésorerie encore positive provient maintenant quasi exclusivement du décalage entre les flux monétaires entrants et sortants des créances et des dettes d'exploitation, le fonds de roulement ayant atteint un niveau très bas de l'ordre de 100 K€ (avant affectation des déficits 2025) alors que l'EHPAD les Vergers a déjà

perçu 800 K€ de subventions sans que son projet architectural de rénovation n'ait encore démarré (prévu en 2027).

I.3. Pôle Médico Educatif et Handicap

L'année 2025 a vu la concrétisation de nombreux projets inscrits dans le CPOM, mais également suite au déploiement des 50 000 solutions qui, pour le pôle, représente quatre projets :

- Un service dédié aux jeunes en aménagement Creton
- Une extension du pôle d'accompagnement maternelle
- La création d'un PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) au DITEP sur l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard
- La création de 4 places de PMO (Prestations en Milieu Ordinaire) à la MAS La Mosaïque.

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

DAME du Territoire de Belfort (anciennement Institut Perdrizet)

	I.M.E.			
	N	N-1	N-2	N-3
Agrément (effectif ou places)	145	109	109	109
Effectif ou places financés	145	109	109	109
Effectif accueilli (file active) (1)	182	140	132	142
<i>Dont moins de 20 ans</i>	147	104	98	103
<i>Dont plus de 20 ans</i>	35	36	34	39
Total journées possibles (A)	29 580	22 236	22 236	22 345
Total journées de présence en file active (B)	28 661	21 525	20 866	19 747
Taux d'occupation (B) / (A)	96,89%	96,80%	93,84%	88,37%

	S.E.S.S.A.D. Nombre de jeunes suivis			
	N	N-1	N-2	N-3
Agrément (effectif ou places)	42	42	42	42
Effectif ou places financés	42	42	42	42
Effectif accueilli (file active) (1)	61	57	53	57

	I.M.P.			
	N	N-1	N-2	N-3
Agrément (effectif ou places)	Fusion avec IME	36	36	36
Effectif ou places financés		36	36	36
Effectif accueilli (file active) (1)		45	47	44
Total journées possibles (A)		7 344	7 344	7 344
Total journées de présence en file active (B)		7 653	7 924	7 721
Taux d'occupation (B) / (A)		104,21%	107,90%	105,13%

(A) = journées d'ouverture x effectif théorique

(1) File active = nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N + nombre de sorties définitives dans l'année

NB : fusion des agréments IME/IMP en 2021

Au titre de l'exercice 2025, l'activité réalisée s'élève à 28 661 journées, dont 12 900 en internat et 15 761 en accueil de jour, auxquelles s'ajoutent 4 882 séances en ambulatoire (Prestations en Milieu Ordinaire).

226 parcours ont été accompagnés, dont 12 relevant de l'amendement Creton. Par ailleurs, 28 usagers ont quitté le dispositif, principalement pour une insertion en ESAT, une réorientation médico-sociale ou une intégration en milieu ordinaire de travail.

Trois situations complexes (troubles psychiatriques majeurs, du spectre de l'autisme, difficultés majeures de transport et de sécurité) ont nécessité un accompagnement renforcé et coordonné avec les partenaires, dont deux ont été financées par des crédits non reconductibles.

L'activité du PMO s'est traduite par l'accompagnement de 61 jeunes avec en moyenne plus de 2,6 séances (d'une durée moyenne de 75 mn) chacun, et une durée moyenne de séjour qui dépasse les 30 semaines, traduisant un accompagnement dans la durée. La capacité d'accueil quotidienne est toutefois limitée par le temps de transport (environ 22 mn par trajet en moyenne).

DITEP Saint Nicolas



	D.I.T.E.P. (1)			
	N	N-1	N-2	N-3
Agrément (effectif ou places)	61	61	61	61
Effectif ou places financés	61	61	61	61
Effectif accueilli (file active) (2)	76	81	73	78
Total journées possibles (A)	12 600	12 100	12 124	12 124
Total journées de présence en file active (B)	12 591	12 281	12 223	12 284
Taux d'occupation (B) / (A)	99,93%	101,50%	100,82%	101,32%

(A) = journées d'ouverture x effectif théorique

(1) = fusion des agréments ITEP (internat/externat) et SESSAD, pôle maternelle au 01/01/2019

(2) File active = nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N + nombre de sorties définitives dans l'année

L'activité réalisée en 2025 par le DITEP s'élève à 3 419 journées en accueil de jour, 1 591 journées en hébergement et 7 581 journées (3 614 séances) en PMO.

S'agissant plus spécifiquement des prestations en PMO, la durée moyenne d'accompagnement s'élève à 33,51 semaines, avec une rotation des places principalement concentrée autour de la rentrée scolaire (août-septembre). La durée moyenne des séances en face-à-face est de 75 min. À cela s'ajoute un temps de transport moyen de 23 min, à mettre en lien avec la dispersion géographique des publics, plus d'un tiers des enfants accompagnés résidant aux extrémités nord et sud du territoire.

Enfin, certaines situations nécessitent un travail partenarial renforcé engageant un volume horaire conséquent pour les professionnels, afin de soutenir un environnement capacitant et de favoriser le maintien dans la scolarité. Cette exigence est d'autant plus marquée que plus de la moitié des enfants accompagnés bénéficient d'un suivi par l'ASE.



MAS la Mosaïque

	2025			2024			2023		
	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour
Nombre de lits ou places en service	2	40	6	2	40	2	2	40	2
Nombre de journées possibles (A)	730	14 600	1 560	732	14 640	504	730	14 600	506
Nombre de journées prévues au budget (B)	646	14 275	1 020	688	14 260	340	647	14 306	339
Nombre de journées réalisées (C)	1 010	14 209	408	748	14 347	298	1 063	13 956	300
Taux d'occupation réalisé (C) / (A)	138,36%	97,32%	26,15%	102,19%	98,00%	59,13%	145,62%	95,59%	59,29%
Taux d'occupation prévu au budget (B) / (A)	88,49%	97,77%	65,38%	93,99%	97,40%	67,46%	88,63%	97,99%	67,00%
Durée moyenne de séjour (D)									

(A) = capacité installée x 365 jours

(B) = nombre de journées prises en compte pour le calcul du tarif

(D) = nombre de jours cumulés des séjours sortants / nombre de sorties de l'année en cours



En 2025, le niveau d'activité s'est inscrit au-delà des prévisions initiales, soutenu par une dynamique de déploiement favorable du dispositif. Si le recours à l'hébergement permanent demeure stable, une progression significative de l'accueil temporaire est observée, en lien direct avec la montée en charge des prestations en milieu ordinaire (PMO).

La mise en oeuvre des PMO permet une identification anticipée des besoins, contribuant à la prévention des situations de rupture (épuisement des aidants, fragilité de l'état de santé, etc.). Cette approche favorise la construction de parcours d'accompagnement individualisés, articulant de manière complémentaire plusieurs modalités d'intervention.

L'établissement maintient un équilibre en séjour permanent (6 entrées pour 6 décès, soit 40 résidents) tout en gérant plusieurs accueils en urgence, illustrant sa capacité d'adaptation et la continuité de l'accompagnement proposé.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le résultat global après retraitement des dépenses inopposables et des recettes à la charge du Conseil Départemental pour l'hébergement des jeunes de plus de 20 ans (amendements Creton) - et que l'ARS récupérera sur la dotation budgétaire 2027 - est excédentaire de 369 K€.

	DAME	DITEP	MAS	TOTAL
Résultat comptable	123 720 €	118 220 €	-9 420 €	232 521 €
Résultat administratif	264 099 €	101 346 €	3 967 €	369 413 €

Ce résultat intègre les composantes exceptionnelles suivantes non prévues au budget : un changement de méthode de la comptabilisation de la cotisation effort construction en prêt alors qu'elle l'était auparavant en charges (34 K€) ; la récupération d'un dégrèvement de taxe sur les salaires au titre de 2024 (26 K€) ; au bénéfice de la MAS la Mosaïque, la suppression de la taxe d'habitation (13 K€) et un crédit non reconductible pour les molécules onéreuses supérieur à la demande (14 K€).

Le niveau 2025 des charges d'exploitation courante est comparable à celui de 2024, preuve qu'elles ont été bien maîtrisées globalement sur les trois dispositifs.

Cette situation a permis de financer le passif social lié aux indemnités de fin de carrière pour un montant de 50 K€ qui ne sera pas retraité cette année dans la proposition d'affectation du résultat.

Le taux d'actualisation de la dotation globale allouée pour le pôle dans le cadre du CPOM est de 0.52% (77 613 €).

A ce taux d'évolution se sont ajoutés des mesures nouvelles pour financer le « SEGUR » des personnels administratifs et techniques et le renforcement du pôle d'accueil maternelle pour un total de 156 096 € ; ainsi que des crédits non reconductibles à hauteur de 441 541 € dont les $\frac{3}{4}$ financent des prises en charges temporaires de situations complexes.

L'activité du pôle génère une trésorerie (résultat brut d'exploitation ou EBITDA) de 1 140 k€ sur l'exercice, soit un taux de marge brute de 7% des produits d'activité. L'augmentation de l'excédent de financement d'exploitation comparativement à 2024 apporte une trésorerie complémentaire de 504 k€ pour former un cash-flow d'exploitation de 1 644 k€ sur l'exercice.

Le cash-flow provenant des opérations de financement (emprunts bancaires nets des remboursements et des intérêts d'emprunt, dons collectés pour le programme architectural d'Etueffont, collecte de taxe d'apprentissage) de 3 247 K€ (dont un emprunt de 3 684 K€) contribue à financer les opérations d'investissement dont le montant s'élève à 3 339 K€.

Ces trois cash-flows expliquent l'augmentation de la trésorerie de 1 552 K€ par rapport à 2024.

Il faut noter que l'emprunt a été débloqué en totalité alors qu'une partie du budget des travaux n'a pas encore été dépensée. Cependant, reste à percevoir de l'ARS encore un solde de subvention du plan d'aide à l'investissement à hauteur de 967 K€ qui ne sera débloqué qu'en 2026.



I.4. Pôle Santé

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

	2025	2024	2023	2022
HOSPITALISATION COMPLETE				
Nombre de journées PMSI	82 295	79 367	79 494	76 576
Capacité installée	277	277	277	277
Lits moyens occupés (*)	225	217	218	210
Taux d'occupation (**)	81,4%	78,5%	78,6%	75,7%
HOSPITALISATION DE JOUR				
Nombre de journées ou séances réalisées	39 181	38 554	37 639	31 224
Nombre moyen de patients traités (***)	171	164	165	136

(*) S'exprime en base jours calendaires : Journées réalisées N / 365

(**) Journées réalisées N / Journées possibles (où journées possibles = capacité installée x 365)

(***) S'exprime en base jours ouvrés : Demi-journées réalisées N / Nombre de jours d'ouverture

En hospitalisation complète, le niveau d'activité progresse globalement de 3.7% par rapport à 2024 sur le pôle. Mais la situation est contrastée puisque le CRCP et la clinique Brugnon Agache enregistrent respectivement une progression de 12 et 6%, alors que le CMPR Bretegnier connaît une baisse de 5%, pénalisé par la concurrence de la clinique de Montbéliard sur la filière affections de l'appareil locomoteur et par la baisse d'activité de la filière affections du système nerveux (états végétatifs chroniques et accidents vasculaires cérébraux avec hémiplegie) en lien avec des problèmes d'organisation au sein des services de l'Hôpital Nord Franche-Comté.

L'hospitalisation de jour progresse de 1.6%, grâce à la bonne tenue de l'activité au CMPR qui a accueilli en moyenne 55 patients comparativement à 49 en 2024.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le Pôle Santé parvient à dégager un excédent de 1 471 k€ tout en absorbant le déficit de 1 285 k€ du CMPR.

Malgré un changement de statut de « ex-OQN » vers « ex-DAF » délivré au 01/01/2025 motivé par le souhait de bénéficier d'une grille de rémunération des séjours (Groupements Médico-Tarifaires) plus favorable, le CMPR a été doublement pénalisé, à la fois par une coupe importante opérée par la DGOS sur la dotation populationnelle avec la volonté de sanctionner un excédent prévisionnel présenté dans l'EPRD initial jugé excessif par la tutelle ministérielle, et ensuite par une baisse d'activité sur la filière EVC que le maintien de la dotation populationnelle initiale aurait pu finalement compenser.

Pour la deuxième année consécutive, la Clinique Brugnon Agache réalise un excédent de 564k€ en dépit de l'absentéisme constaté sur la ressource médicale (médecin référent de l'HDJ entre décembre 2024 et août 2025, avec reprise à temps partiel thérapeutique ; ainsi que l'absence d'un médecin HC et HDJ de juin à octobre). La continuité de l'HDJ a été assurée par les autres

médecins de l'établissement en complément de l'HC, mais fortement limitée. Enfin, l'absence du coordinateur de rééducation de mai à octobre.

L'excédent de 975 k€ du CRCP Grange sur le Mont s'explique par une activité en hausse de 12% en hospitalisation complète. En effet, pour limiter la perte de journées d'activité, les permissions des week-ends ne sont plus autorisées, mais seulement à la journée pour ne pas couper le séjour. A noter qu'une charge pour dépréciation des créances a été comptabilisée pour un peu moins de 200 K€ (acompte sur prestations de travaux versé à une entreprise ayant déposé le bilan pour 143 K€ et clients douteux pour le solde), ainsi qu'une charge exceptionnelle du même montant pour réaliser des travaux de réfection du circuit d'eau chaude sanitaire et des gaz médicaux.

L'antenne ambulatoire de Besançon les « Hauts de Chazal » réalise un excédent de 1 217 K€ dont 650 k€ proviennent d'une aide exceptionnelle en trésorerie versée aux établissements en difficulté.

L'EBITDA du Pôle Santé généré par l'activité est de 3 001 k€. Il couvre le cash-flow provenant des opérations de financement à hauteur de 2 585 K€ (remboursements des emprunts nets des subventions ou aides à l'investissement, et net des dons perçus). Mais le solde disponible ne couvre pas la totalité du cash-flow consommé par les investissements (903 K€). Il en découle un prélèvement sur le fonds de roulement de 487 K€.

Le CMPR a perçu 400 k€ d'aide à l'investissement (en amont d'un programme architectural de restructuration et d'extension des plateaux techniques devant démarrer en 2027) dans le cadre des mesures du SEGUR. Après 400 K€ accordés déjà en 2024.

L'excédent de financement d'exploitation (décalage entre les flux monétaires entrants et sortants des créances et des dettes d'exploitation) diminue en revanche de 2 070 k€ suite au gonflement de l'encours des créances (retards d'encaissement de recettes d'activité et subventions d'investissement à recevoir), entraînant une baisse de 2 556 k€ des disponibilités comparativement au 31/12/2024.

I.5. Direction Générale

Compte d'exploitation

La direction générale, qui regroupe le service informatique, le siège, et la gestion centralisée de trésorerie, présente un excédent de 807 k€ (résultat financeur). Il inclut un résultat financier de 695 k€ issu de la gestion des placements de la trésorerie des activités sous gestion contrôlée.

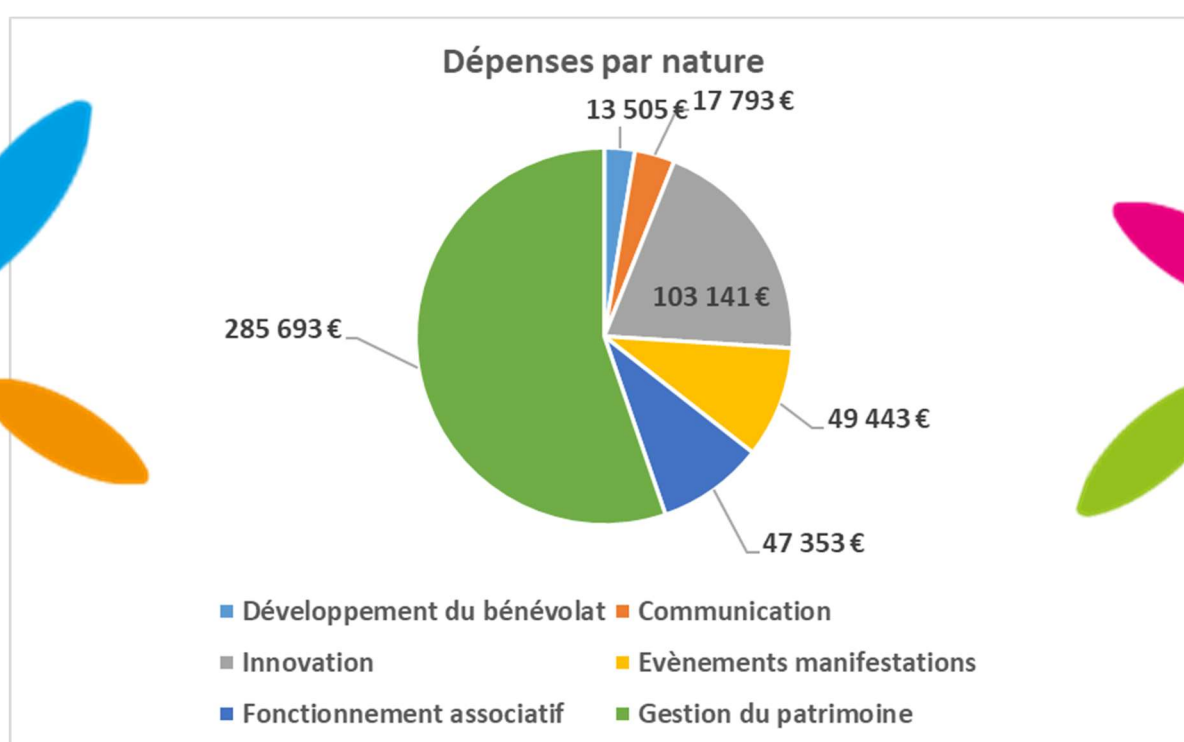


I.6. Gestion Libre Associative

La gestion libre associative, déclinée par nature d'activités sur l'ensemble de la fondation, avant comptabilisation en charges du report des dons non dépensés en fonds dédiés (62k€), réalise un excédent de 176 k€.

55 % des dépenses sont affectées à la gestion du patrimoine (amortissements, intérêts d'emprunts, assurances, taxes foncières, subvention versée à l'Association Protestante d'Action Sociale pour l'entretien des bâtiments reçus en apport partiel d'actifs en 2018) ; 23% à la communication et à l'innovation; 3% à la gestion du bénévolat ; 10% aux évènements et manifestations organisés par la fondation ; 9 % au fonctionnement associatif (tenue des conseils d'administration, assurances et cotisations des bénévoles, honoraires d'avocats engagés pour les opérations de fusion et de changement de statuts, aumônier).

Après report en fonds dédiés, le résultat s'élève à 114 k€.



Centres de coûts	CHARGES	%	PRODUITS	RESULTAT
Développement du bénévolat	-13 505 €	3%	2 266 €	-11 238 €
Communication	-17 793 €	3%	8 687 €	-9 107 €
Innovation	-103 141 €	20%	105 319 €	2 178 €
Evènements manifestations	-49 443 €	10%	30 310 €	-19 133 €
Fonctionnement associatif	-47 353 €	9%	1 618 €	-45 735 €
Gestion du patrimoine	-285 693 €	55%	253 606 €	-32 087 €
Sous total	-516 929 €	100%	401 806 €	-115 123 €
Placements	-41 064 €		121 679 €	80 615 €
Gestion des dons	-83 745 €		230 996 €	147 251 €
Recettes activités annexes DITEP			1 289 €	1 289 €
Sous total	-124 809 €		353 964 €	229 155 €
TOTAL	-641 738 €		755 770 €	114 032 €

Compte d'emploi annuel des ressources

Sur 134 k€ de dons et legs encaissés sur l'exercice, 72 k€ ont directement financé des actions engagées sur l'exercice. Le reste (62 k€) a été porté en réserves (fonds dédiés).

31 k€ sont sans affectation, et 103 k€ sont affectés soit aux établissements (70 k€), soit aux projets Fondation (33 k€).

Elles ont permis de financer en partie 221 k€ de missions sociales, 35 k€ de frais de fonctionnement (assurance des bénévoles, cotisations versées à l'Entraide Protestante, affranchissements, frais de conseil engagés pour la reprise de nouvelles activités, accès à la spiritualité pour l'ensemble des patients résidents et jeunes accueillis), et couvrent enfin 22 k€ de frais de recherche de fonds. Le reste des dépenses est financé sur les dons et legs collectés antérieurement à 2025.

II. ENDETTEMENT

Les remboursements d'emprunts (hors ligne de trésorerie) se sont élevés à 2 786 k€ et ont ponctionné 58% des amortissements (nets de la quote-part de subvention virée au résultat). Un nouvel emprunt de 3 684 K€ d'une durée de 25 ans a été levé pour financer le programme architectural d'Etueffont (construction d'un ITEP et d'un IMP). Une ligne de trésorerie de 1 500 K€, enregistrée dans les emprunts et dettes au bilan au 31/12/2024, n'a pas été renouvelée au 31/12/2025.

L'encours global des emprunts s'élève au 31/12/2024 à 32 146 k€ (contre 32 148 k€ au 31/12/2024) et représente 5 fois la capacité d'autofinancement de l'exercice, et également 7 fois le montant net (dotations – reprises) des amortissements, provisions, et fonds dédiés. Cet indicateur de durée apparente de la dette donne une idée du degré d'indépendance financière en mesurant le nombre d'années d'autofinancement nécessaire pour rembourser l'encours de la dette si l'ensemble de ces ressources étaient consacrées à cet objectif. C'est de plus une valeur moyenne calculée toutes activités confondues qui cache une disparité importante d'un

établissement à l'autre puisqu'elle s'étale de 2.9 ans dans le pôle santé, à 5.2 ans dans le pôle médico éducatif, et à 10 ans dans le pôle personnes âgées.

Le ratio d'indépendance financière (capitaux propres sur capitaux permanents) a progressé de 1% en passant de 62.7% à 63.7% entre 2024 et 2025.

77 % de la dette est à taux variable ou indexé (24 842 k€) : un peu moins de la moitié de cet encours est indexée sur le taux du livret A (10 900 k€), et le reste sur l'Euribor et l'Ester (13 942 k€). La moitié (12 569 k€) bénéficie d'une couverture contre le risque de taux au-delà de 2025 (swap ou tunnel de taux).

Le taux moyen de la dette a diminué en passant de 3.28% en 2024 à 2.89% en 2025.





III. TRESORERIE ET INVESTISSEMENTS

Le résultat brut d'exploitation après impôt ou EBIDA (résultat avant intérêts d'emprunts, dotations et reprises d'amortissements et provisions) 2025 génère une ressource de 7 260 k€, soit 1 277 k€ de plus par rapport à 2024, et représente 7.8 % des produits d'exploitation. Cet indicateur correspond au taux de marge brute et mesure la « marge » que la Fondation dégage sur ses recettes d'activité pour financer son endettement, ses provisions, et ses investissements. Ce taux était de 6.8% en 2024.

L'EBIDA est un flux de trésorerie seulement « potentielle » auquel il convient d'ajouter la variation entre 2024 et 2025 de la trésorerie immobilisée ou au contraire apportée par le cycle d'exploitation en raison du décalage entre les encaissements (produits de la tarification essentiellement) et les décaissements (fournisseurs, dettes sociales et fiscales) pour obtenir le flux réel. Ce décalage occasionne une perte de trésorerie au 31/12/2025 à hauteur de 1 504 k€. Il en résulte un cash-flow d'exploitation réellement disponible de 7 755 K€ pour financer le cash-flow nécessaire aux investissements (-4 759 k€) et le cash-flow net lié aux opérations de financement pour -1 131 k€ (endettement net des remboursements d'emprunts, subventions et aides à l'investissement).

La trésorerie est donc restée stable comparativement à 2024 en passant de 20 629 k€ à 20 495 K€. Ce total intègre, il faut le rappeler, 800 k€ d'aides à l'investissement perçus en amont du programme architectural de rénovation de l'EHPAD les Vergers dont le démarrage ne sera effectif qu'en 2027.







Comptes 2025

Annexe





INFORMATIONS GENERALES SUR LA FONDATION

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL ET DE LA NATURE DES ACTIVITES

SON ORIGINE

La Fondation Arc-en-Ciel est née en 1981 à l'initiative de trois associations issues de la communauté protestante du Pays de Montbéliard.

Son objet social est d'accueillir et de prendre en charge toute personne dont l'état physique, mental ou psychologique n'est pas compatible avec une vie ordinaire.

Elle propose à ceux qu'elle accueille, une prise en charge médicale, thérapeutique, éducative ou pédagogique visant à aider chaque personne à retrouver, à accéder ou à maintenir un niveau d'autonomie optimum.

SON ACTIVITE

Implantée dans cinq départements de la Bourgogne-Franche-Comté (Territoire de Belfort, Doubs, Jura, Haute-Saône et Côte d'Or), la Fondation Arc-en-Ciel gère des établissements et services principaux relevant des secteurs sanitaires et médico-sociaux

3 centres de soins médicaux de réadaptation (SMR)

2 établissements médico éducatifs (DAME et DITEP)

1 maison d'accueil spécialisée (MAS)

5 EHPAD (Hébergement complet, accueil de jour), 1 service d'aide à domicile, 1 plateforme de soutien aux aidants, 1 résidence services de 34 appartements

SON STATUT

Reconnue d'utilité publique, la Fondation conduit une mission à but non lucratif, se positionnant en alternative et en complémentarité aux secteurs public et privé commercial.

Contrairement à une association, une fondation ne dispose pas de membres. Le Conseil d'Administration est son instance de gouvernance. Aux côtés des salariés, de nombreux bénévoles participent à l'action de la Fondation en commençant par les membres qui composent son conseil d'administration.

LA POLITIQUE GENERALE ET SES DECLINAISON

Maitriser notre développement et notre avenir dans les limites de la région administrative BFC en restant :

- Un acteur significatif dans les filières de l'accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique des enfants et adolescents fragilisés par la déficience intellectuelle et les troubles du comportement
- Un acteur majeur dans le parcours de la Personnes Âgée en perte d'autonomie,
- Un acteur majeur dans le parcours des Personnes affectées par les pathologies chroniques (neurologiques, cardiologiques, pneumologiques, cancéreuses, obésité,)

Au travers de différentes formes de services classiques et innovants (EHPAD, Résidences Séniors, SAAD/SAD, Accueils de jours, Hôpitaux de jour, plateforme des aidants, SESSAD, ITEP)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- ✓ 13 Etablissements principaux, répartis sur 23 sites en Franche-Comté, et regroupés en 3 pôles d'activité
- ✓ 1 353 lits et places.
- ✓ Plus de 7 000 personnes accueillies en 2025
- ✓ 1 386 salariés (CDD et CDI) et 957 K€ consacrés à leur formation
- ✓ 130 bénévoles et 1 500 adhérents aux associations d'amis
- ✓ 95 millions de produits d'activité



INFORMATION SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE OU DE LA CLOTURE JUSQU'À LA DATE D'APPROBATION DES COMPTES PAR L'ORGANE DELIBERANT.

Validation des affectations de résultats 2024 par les autorités de contrôle et de tarification : aucune modification n'a été apportée par les financeurs aux propositions d'affectation des résultats 2024 approuvées par le conseil d'administration.

Remboursement des créances « art 58 » : ces créances sont inscrites au bilan des établissements CRCP Grange sur le Mont et clinique Brugnon Agache au 31/12/2025 pour un montant global de 287 526 € depuis 1983 où avait été instauré un mode de financement par dotation globale. Le ministre de l'Action et des Comptes Publics a publié une instruction ministérielle en février 2026 pour traiter et apurer cette créance dont le remboursement a été effectué en mai 2026.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

DETERMINATION DES RESULTATS

Les résultats comptables des activités médico-sociales (EHPAD, maison d'accueil spécialisée pour adultes lourdement handicapés, institut médico éducatif, siège) subissent un certain nombre de retraitements avant leur affectation (voir dans le tableau de proposition d'affectation des résultats le passage entre le résultat comptable, puis le résultat global après reprise des résultats des exercices antérieurs, enfin le résultat à affecter ou résultat « administratif »):

- Neutralisation de la totalité de la variation de la provision pour congés payés, somme non opposable au financeur, et de tout ou partie de la variation de la provision pour indemnités

de fin de carrière qui n'aurait pu être financée par des économies dégagées sur le titre des dépenses de personnel (conformément à l'art R 314-45 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

- Reprise des excédents ou déficits des exercices antérieurs admis en diminution ou augmentation du budget de l'année N ; toutefois cette règle ne s'applique plus pour les établissements ayant contractualisé un CPOM avec l'autorité de contrôle et de tarification ;

Pour les établissements médico-sociaux, les résultats de l'exercice 2025 et leur affectation ne seront définitivement acquis qu'après validation par l'autorité tarifaire dans les deux années qui suivent la clôture de l'exercice. En attendant cette décision, le résultat est affecté dans un compte de report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée.

MODERNISATION DES ETATS FINANCIERS



Le nouveau règlement 2022-06 modifie le plan comptable général en mettant à jour les modèles de comptes annuels et la nomenclature des comptes. Le règlement ANC 2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a été modifié en conséquence.

Les changements apportés concernent :

- La redéfinition du résultat exceptionnel.

L'impact est important en raison des quotes-parts de subvention virées au résultat qui apparaissent en 2025 dans les produits du résultat d'exploitation pour 936 K€ alors qu'elles étaient en produits exceptionnels en 2024 (1001 K€). Au bénéfice de la compréhension des comptes puisque le poste comptable des charges d'amortissements se trouve être directement atténué par ces produits dans le même compartiment de résultat.

La colonne comparative des charges 2024 a été aménagée de telle façon à ce que les comptes de charges et produits exceptionnels 2024 supprimés du nouveau plan comptable 2025 soient regroupés sur deux lignes uniques : les autres charges et autres produits exceptionnels du nouveau cadre de présentation. Sont concernés les charges exceptionnelles sur opérations de gestion (pénalités et amendes, contributions exceptionnelles, autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion, autres charges sur exercices antérieurs) et les produits exceptionnels sur opérations de gestion (produits sur exercices antérieurs, autres produits exceptionnels sur opérations de gestion). Respectivement pour 253 258 € et 728 755 €.

Les valeurs nettes comptables et produits de cession sur les éléments d'actifs 2025 figurent dans le résultat d'exploitation alors que ceux de 2024 restent dans le résultat exceptionnel. Ainsi, avant application du nouveau règlement, 105 035 € et 93 658 € auraient figuré respectivement en produits et charges exceptionnels au titre des cessions d'éléments d'actifs immobilisés.

- La suppression de la technique du transfert de charges

Les produits correspondants sont ventilés en 2025, soit dans les recettes en atténuations (pour les remboursements de charges de personnel), soit dans les produits des activités annexes, ou les indemnités d'assurance. Dans le comparatif 2024, ils restent dans la rubrique reprise sur amortissements, dépréciations et provisions (moins de 10 K€).

➤ La simplification du plan de comptes et les modèles d'états financiers

Un certain nombre de regroupements ont été effectués dans l'actif immobilisé. Les lignes bâtiments, installations générales agencements des constructions, ouvrages d'infrastructure, constructions sur sol d'autrui, sont regroupées sur une seule ligne « constructions ». La ligne installations techniques, matériel et outillage, absorbe les installations générales et agencements divers. Les frais d'établissement sont détachés des immobilisations incorporelles pour former une ligne à part.

➤ Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe.

REFERENTIEL COMPTABLE

La hiérarchie des textes applicables a été modifiée avec l'apparition de nouveaux textes réglementaires.

Le texte général, le règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) 2014-03 ou « plan comptable général » (modifié par le dernier règlement 2022-06) continue toujours de s'appliquer à nos activités mais est complété par de nouveaux règlements sectoriels qui en déclinent les principes selon les particularités de chaque secteur d'activité. Dans l'ordre décroissant, il s'agit :

- Du règlement de l'ANC 2018-06 applicable depuis le 01/01/2020 aux personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il remplace le règlement CRC (Comité de la Réglementation Comptable) 99-01.
- Du règlement ANC 2019-04 applicable aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS). Il remplace l'avis du CNC 2007-05 rendu caduque par l'abrogation du règlement CRC 99-01.
- Deux arrêtés, celui du 23/12/2019 (ou M22 bis), qui inclut les modifications introduites par les deux règlements précédents pour les ESSMS, et celui du 22/01/2008 qui décline le plan de comptes applicable aux établissements de santé privés tenus d'élaborer un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD).

Le but recherché par ces deux nouveaux règlements est d'améliorer la conformité avec le plan comptable général, clarifier les pratiques et des points techniques qui étaient source d'interprétations divergentes, s'adapter aux évolutions de notre secteur d'activité et de ses modes de financement, et enfin d'améliorer la présentation des états financiers.

Les principales modifications apportées portent sur :

- Les opérations liées aux fonds propres, résultats et provisions réglementées
 - La notion de « fonds propres » remplace celle de « fonds associatifs »

- Les subventions d'investissement : toutes celles provenant des autorités publiques sont dorénavant enregistrées au compte 131. Le règlement n°99-01 du CRC proposait un traitement comptable de ces subventions différent qui permettait à une association ou fondation de distinguer les subventions d'investissement destinées à financer un bien renouvelable ou non par l'organisme. Cette distinction entraînait la reprise progressive, ou non, de cette subvention au résultat de l'exercice au même rythme que l'amortissement du bien que ladite subvention avait financé. Elle a été définitivement supprimée par le règlement ANC n°2018-06 qui ne reconnaît plus qu'un traitement comptable unique. Cette distinction était une dérogation aux règles du plan comptable général et résultait d'un raisonnement itératif mis en place par le règlement CRC 99-01 qui permettait de renforcer les fonds propres des associations de façon permanente ou seulement temporaire.
- La provision règlementée pour renouvellement d'immobilisations a été supprimée par le nouveau règlement ANC 2018-06 alors que l'instruction M22 (pour partie applicable aux ESSMS gérés par des organismes privés) l'a maintenue en raisonnant de la même façon que l'ancien règlement 99-01 dans la mesure où elle utilise le terme de « subventions transférables » et « subventions non transférables ». De plus, le règlement ESSMS ANC 2019-04 a retenu une position divergente, considérant que les financements affectés aux investissements doivent être comptabilisés en fonds dédiés et non pas en provisions réglementées. Rappel du contexte autorisant ce report des ressources affectées : le mode de financement des activités s'inscrit désormais de plus en plus dans un cadre pluriannuel, avec un mécanisme de « préfinancement » intervenant en amont du programme d'investissement. Il est fondé sur le principe d'une allocation budgétaire anticipée (pérenne ou non reconductible) destinée à compenser les charges d'amortissement (comptes 68) et les frais financiers (comptes 66) liés à la réalisation d'un investissement à venir. La provision est constituée pour le montant de la dotation reçue ou non consommée au budget. Sa reprise s'effectue lorsque les charges d'amortissements et de frais financiers liées au nouvel investissement ne sont pas couvertes par les crédits prévus en base reconductible au budget.

- Les fonds dédiés. Ils concernent six types de ressources :

- Les fonds reportés liés aux legs et donations.
- Les concours publics (fonds dédiés à l'exploitation et fonds dédiés à l'investissement).
- Les fonds dédiés sur subventions d'exploitation.
- Les fonds dédiés sur contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public (dons manuels, legs, donations et assurances vie, mécénat). Le cumul des ressources collectées est passé de 803 K€ au 31/12/2023 à 863 K€ au 31/12/2024, soit une hausse de 60 K€ : 82 K€ des dons et legs reçus en 2024 ont été reportés en fonds dédiés et 7 K€ proviennent de l'apport lié aux opérations de fusion absorption (EHPAD Sainte Marthe), 29 K€ de dons des années antérieures ont été utilisés.
- Les reports et les utilisations des fonds reportés et dédiés apparaissent désormais dans les charges et produits d'exploitation alors qu'avant la réforme ils étaient positionnés tout à la fin avant le total des charges et des produits.

Les principes suivants ont été conservés :

- Les dettes provisionnées pour congés à payer, qui peuvent désormais être comptabilisées même si le principe du refus de financement demeure (sauf fermeture totale ou partielle d'un établissement ou service). Au moment de l'affectation du résultat, ces sommes sont mouvementées dans un compte de report à nouveau spécifique 115-922 ;
- Les autres droits acquis des salariés (compte épargne temps, indemnités de départ en retraite) au provisionnement desquels les économies éventuellement réalisables sur des charges de personnel doivent être prioritairement affectées. Le surplus non finançable fait l'objet du même retraitement en compte 115-923 ;
- La couverture du besoin en fonds de roulement : la méthode de comptabilisation en provision règlementée est dérogatoire au plan comptable général.
- Les amortissements dérogatoires sont comptabilisés lorsque le financement est alloué par l'autorité de tarification pour une période plus courte que celle de la durée prévisionnelle d'utilisation de ce bien.
- La méthode des composants pour les immobilisations : dans le cas où la nouvelle règle entraîne des surcoûts d'exploitation (réduction des durées), les amortissements comptables excédentaires différés sont comptabilisés, après affectation du résultat, dans un compte de report à nouveau 115-921.

PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

Les amortissements sont pratiqués prorata temporis et en linéaire. Conformément aux nouvelles règles de comptabilisation et de dépréciation des actifs, les biens sont amortis non plus en fonction d'une durée d'usage ou « normée » par l'autorité tarifaire, mais selon leur durée réelle d'utilisation, et par composants. Toutefois, la durée d'amortissement des constructions appliquée, déterminée en fonction du corps de métier, est ajustée de manière à respecter en premier lieu l'équilibre global du fonds de roulement d'investissement sur le long terme, et notamment l'adéquation capacité d'autofinancement et remboursement de la dette. Une exception concerne l'EHPAD la Providence qui a conservé son statut antérieur à sa reprise en

2022 d'établissement fiscalisé : les durées d'amortissement pratiquées correspondent aux durées fiscales.

De manière générale, les coûts d'amortissements calculés selon les nouvelles règles sont plutôt inférieurs à ceux qui étaient budgétés jusque-là. Notamment dans le secteur sanitaire, où l'hébergement tend à diminuer au profit d'une prise en charge en hospitalisation de jour avec, en corolaire, une évolution et une transformation de plus en plus rapides des modes de prises en charge et des plateaux techniques qui amènent à reconsidérer à la baisse la durée potentielle des services attendus.

Comptabilisation des flux liés à la taxe d'apprentissage : cette ressource est comptabilisée en subvention d'investissement renouvelable et reprise au compte de résultat au même rythme que les amortissements des actifs qu'elle finance. Chaque année, le surplus non dépensé est comptabilisé au passif dans les dettes d'exploitation en excédent de versement.



Immobilisations	Méthodes¹	Durée² ou taux³	Observations⁴
Frais d'établissement	Linéaire		
Bâtiments	Linéaire	10 à 50 ans	Selon les lots du programme architectural
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans	Selon la durée de vie du matériel
Matériel biomédical	Linéaire	5 ans	
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans	
Outillage	Linéaire	10 ans	
Automobiles et matériel roulant	Linéaire	4 à 7 ans	Selon la durée de vie du matériel
Mobilier	Linéaire	7 à 10 ans	Selon la durée de vie du matériel
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans	Selon la durée de vie du matériel
Agencements et installations	Linéaire	10 à 25 ans	Selon les lots du programme architectural
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans	

¹ Mode d'amortissement linéaire, dégressif, dégressif à taux décroissant appliqué à une valeur constante, croissant, variable

² Durée d'amortissement pratiquée pour l'ensemble des biens d'une même catégorie

³ Taux=durée*1/100

⁴ Précision notamment sur les changements de méthode par rapport à l'exercice précédent

VALORISATION DES ENGAGEMENTS AU REGARD DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La méthode retenue est celle rétrospective des unités de crédit projetées, désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **P.B.O.** (Projected Bénéfit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Engagement passé =

- Droits acquis par le salarié
- × Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
- × Actualisation
- × Coefficient de charges patronales

Calcul des droits acquis par le salarié :

Droits acquis =

Nombre de mois acquis à l'**ancienneté finale** :

- × Salaire mensuel **estimé en fin de carrière** (progression annuelle appliquée de 1.2% pour les non cadres, et de 1.7% pour les cadres)
- × Pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie × probabilité de rester dans l'entreprise.

Un taux de turn-over (faible, moyen ou fort) a été appliqué en fonction de la catégorie salariale et de la situation géographique de l'établissement.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{-\text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Le taux retenu en 2025 a été individualisé pour chaque établissement en fonction de l'horizon moyen de départ des salariés. Il correspond à la fourchette basse de la maturité des engagements (source SACEI au 30/11/2025) entre 3.50% (maturité 15 ans) et 3.70% (maturité 25 ans) comparativement à respectivement 2.85% et 2.90% observé au 30/11/2024. Soit une hausse du taux d'actualisation se situant entre 0.23% et 0.82% selon les sites.

Des taux de charges moyens, distincts pour les cadres et les non cadres, ont été calculés pour chaque convention collective.

Le taux de turn over a été ajusté à la hausse sur les métiers en tension (aides-soignantes et infirmières) pour les établissements situés dans le nord Franche Comté.

Tableau IFC

Les engagements IFC sont en moyenne sur l'ensemble des établissements financés à 46% dont 28 % au bilan et 18 % en engagement hors bilan (contrats d'assurance IFC).

	Pôle PA	Pôle PMEH	Pôle SANTE	Direction générale	TOTAL
Valorisation des engagements au 31/12/2024	1 571 659 €	1 421 714 €	2 066 269 €	153 175 €	5 212 816 €
variation 2024/2025	▼ -53 434 €	▼ -61 726 €	▼ -39 326 €	15 915 €	-138 571 €
Valorisation des engagements au 31/12/2025	1 518 225 €	1 359 987 €	2 026 943 €	169 090 €	5 074 245 €
dont passif social financé au bilan	▼ 433 545 €	▼ 448 763 €	▼ 485 774 €	74 558 €	1 442 639 €
dont financement externalisé (valeur de rachat au 31/12/2025)	343 924 €	102 677 €	362 738 €	81 883 €	891 222 €
dont passif social non financé	▼ 740 755 €	▼ 808 548 €	▼ 1 178 431 €	12 649 €	2 740 384 €



COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Un accord d'entreprise permet aux salariés, avec l'accord de l'employeur, de capitaliser sur un compte épargne temps une partie des jours de RTT et de congés payés non pris.

Dans le cadre d'un accord tripartite (Fondation, Médéric, Crédit Agricole), la Fondation détient depuis 2006 un compte titre, investi en parts de fonds communs de placements, et destiné à couvrir les engagements relatifs à la dette provisionnée pour CET.

Ce compte est comptabilisé en immobilisations financières en contrepartie d'un compte de « dette provisionnée pour CET ». Le choix des placements s'impose au souscripteur. La valorisation au 31/12/2025 est de 554 923 € et la plus-value latente est de 40 588 €. L'encours du passif social (brut et charges) correspondant, enregistré au bilan, s'élève à 678 K€.

Les parts de FCP sont comptabilisées au coût unitaire moyen pondéré. La plus-value est constatée comptablement à chaque rachat.

Le déblocage des fonds ne peut intervenir que dans les cas limitativement prévus par l'accord de branche Unifed.

La Fondation n'a pas la libre disponibilité de ces sommes. Les fonds sont irrévocablement affectés au financement des droits que les salariés font valoir au paiement des jours de CET, et ne peuvent être utilisés pour un autre usage.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 2021 l'association Soli-Cités Aides s'est rapprochée de la fondation Arc-en-Ciel en concluant un mandat de gestion, dans le cadre duquel la Fondation lui a apporté son appui et son expertise dans la gestion de ses activités. Dans le prolongement de ce mandat, les associations du réseau Soli-Cités Aides ont fait évoluer leur statut afin d'intégrer la Fondation au sein de leur gouvernance.

En 2024, le Conseil d'Administration de l'association a décidé un rapprochement avec l'association Domicile 90 (devenue Amaelles).

Pour maintenir le niveau de trésorerie, les deux partenaires de Soli-Cités Aides ont convenu si besoin de procéder à « des apports avec droits de reprise » (finalisés par un traité) pour assurer le cycle d'exploitation à hauteur respective de 2/3 pour Domicile 90 et 1/3 pour la Fondation, et limités à 400 K€ pour Domicile 90 et 200 K€ pour la Fondation.

Contrats à terme sur les matières premières : un contrat de vente de gaz naturel à prix indexé sur le PEG a été signé pour 3 ans de 2027 à 2029 pour une consommation annuelle prévisionnelle estimée à 8 000 MW/h. Une couverture par une opération d'échange sur matière première (swap asiatique) a été adossée à ce marché sur la même durée pour se prémunir de la hausse des prix du gaz sur la base d'un prix fixe de 28.30€ le MW/h et portant sur une quantité totale cumulée sur la durée du contrat de 16 200 MW/h, soit une couverture de 67.5%; il est à noter que la consommation annuelle prévisionnelle diminuera en dessous des 8000 MW/h en raison du raccordement au réseau de chaleur urbain dans les deux prochaines années de 3 sites (MAS la Mosaïque, EHPAD Surleau, et la Providence, qui pèsent à eux trois un volume de consommation de 2200 MW/h par an) qui pourront alors résilier leur contrat d'approvisionnement

avec le fournisseur (sans pénalités en l'absence d'engagement sur les consommations en raison du prix variable).



ETAT DETAILLE DU REPORT A NOUVEAU ET DU PASSIF SOCIAL

REPORT A NOUVEAU	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
RAN gestion libre	-491 247 €	-417 621 €	-1 066 276 €	-1 387 926 €
RAN gestion contrôlée	-16 018 €	-2 444 705 €	-3 987 760 €	-4 207 696 €
Dépenses rejetées par le financeur	-136 101 €	-136 101 €	-136 101 €	-136 101 €
Dépenses non opposables au financeur				
dont provision pour congés payés (1)	-1 925 842 €	-2 048 029 €	-2 323 115 €	-2 450 380 €
dont droits acquis IFC (2)	-3 338 988 €	-2 996 608 €	-2 686 743 €	-2 809 567 €
dont autres dépenses	-132 708 €	-132 708 €	-132 708 €	-132 708 €
TOTAL REPORT A NOUVEAU (3)	-6 040 905 €	-8 175 772 €	-10 332 702 €	-11 124 378 €
RAN corrigé des dépenses de passif social non opposables (3)-(2)-(1)	-776 074 €	-3 131 135 €	-5 322 844 €	-5 864 431 €
PROVISIONS LIEES AU PASSIF SOCIAL				
Congés payés (4)	5 075 794 €	5 521 126 €	5 862 028 €	5 939 455 €
Dépenses non opposables au financeur (1)	-1 925 842 €	-2 048 029 €	-2 323 115 €	-2 450 380 €
Engagements congés payés financés au bilan (1)+(4) = (A)	3 149 951 €	3 473 097 €	3 538 913 €	3 489 075 €
Provisions IFC et médailles du travail (5) (*)	4 403 125 €	3 952 945 €	4 226 429 €	4 203 608 €
Dépenses non opposables au financeur (2)	-3 338 988 €	-2 996 608 €	-2 686 743 €	-2 809 567 €
Engagements IFC financés au bilan + externalisation (2)+(5)=(B) (*)	1 064 136 €	956 337 €	1 539 686 €	1 394 040 €
TOTAL du passif social financé (A)+(B)	4 214 087 €	4 429 434 €	5 078 599 €	4 883 116 €

(*) avant retraitement et affectation du résultat 2025

Une partie des 11 124 K€ de report à nouveau débiteur trouve sa contrepartie dans la valorisation des engagements du passif social (indemnités de fin de carrière et provisions pour congés payés) non financés par les autorités de tarification à hauteur de 5 260 K€, et donc dans l'excédent de financement d'exploitation (dettes sociales et fiscales). Par conséquent la part pesant réellement sur les emplois du fonds de roulement d'exploitation et sur la trésorerie se limite à 5 864 K€.

COMPARABILITE DES COMPTES ET CHANGEMENTS DE METHODES :

REGROUPEMENT DES ACTIVITES

Pour la présentation des comptes regroupés (compte de résultat et bilan), les activités et services ont été regroupés en 3 niveaux :

- Secteur personnes âgées (EHPAD et services à domicile),
- Secteur médico éducatif et handicap (enfance inadaptée et maison d'accueil spécialisée pour adultes lourdement handicapés),
- Secteur sanitaire ESPIC (Etablissements de Santé Privés et d'Intérêt Collectif) PSPH (Participant au Service Public et Hospitalier) et ex-OQN (Objectif Quantifié National d'activité), qui regroupe les activités de soins de suite et réadaptation.

Cette présentation permet, en isolant les activités placées sous contrôle de financeurs publics (Etat, régions, départements) en vertu de modes de financements réglementés, de répondre à l'obligation du nouveau règlement ANC 2019-04 de distinguer les éléments qui composent les fonds propres définitivement acquis de ceux qui sont susceptibles d'être repris en application des règles attachées à la tarification dont elles relèvent. En l'espèce, le code de l'action sociale et des familles (CASF) impose des règles d'affectation des fonds propres ainsi que, en cas de

cessation ou de transfert d'activité d'un ESSMS, une obligation de restitution des financements publics :

- Le résultat, le report à nouveau et les réserves, afférents aux activités des ESSMS soumises à une gestion contrôlée par les autorités de tarification font l'objet de règles d'affectation, soit par le CASF, soit par l'autorité de tarification ;
- En cas de cessation ou transfert d'activité d'un ESSMS, les financements publics qui lui sont affectés doivent être reversés à une entité poursuivant un but similaire (certaines subventions d'investissement, la plupart des réserves et reports à nouveau, les provisions pour risques et charges, les provisions réglementées, les provisions pour dépréciation de l'actif circulant, certaines plus-values de cession d'actifs).

MODIFICATION DES ANNEXES

- Nouveau tableau de variation des fonds propres distinguant la situation nette des autres éléments constitutifs des fonds propres (fonds propres consommables, subventions d'investissement, provisions réglementées).

Une nouvelle colonne détaillant le mode d'affectation du résultat comptable a été introduite par le nouveau règlement nuisant à la bonne lisibilité du résultat à affecter qui résulte (dans le secteur associatif gérant des établissements soumis à un cadre budgétaire et comptable très réglementé) d'un processus de retraitement assez complexe décrit dans le tableau de proposition d'affectation des résultats. La volonté de l'ANC de privilégier le résultat comptable pour converger vers la norme du plan comptable général a été respectée. Toutefois, le choix a été fait d'ajouter une ligne supplémentaire non prise en compte dans les totaux pour rappeler le résultat administratif ou corrigé afin d'en retrouver l'exhaustivité dans les lignes réserves et report à nouveau.

Par ailleurs, la colonne « dont générosité du public » n'a volontairement pas été renseignée dans la mesure où l'affectation du résultat porte sur sa globalité sans que ne soit isolé un résultat spécifiquement calculé sur les flux en recettes et en dépenses des opérations provenant de la générosité du public. Il aurait été ici aussi arbitraire de répartir la part de ce résultat entre réserves et report à nouveau.

➤ **Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

Les missions sociales déclinées dans le compte d'emploi annuel des ressources ont été validées par le conseil d'administration du 19/10/2017.

➤ **Contributions volontaires en nature**

Le temps passé par les bénévoles des établissements en 2025 totalise environ 16 126 heures valorisées au taux horaire charges comprises de 17.23 €. Ce taux correspond au poste d'auxiliaire éducatif dans la convention collective FEHAP 1951, sans ancienneté, avec alignement sur le smic.

La gestion de trésorerie des établissements est centralisée au moyen d'un compte pivot qui donne la position consolidée de l'ensemble des comptes sans que leur physionomie ne soit modifiée par des écritures de nivellement et de remontée vers le compte pivot. Ce dernier est en effet extra-comptable dans la mesure où il est le résultat d'un nivellement notionnel (opération ne donnant pas lieu à un flux réel) permettant de globaliser les soldes des différents comptes de manière fictive et de refléter l'image exacte de la trésorerie consolidée de la Fondation.

Les opérations de placements sont regroupées sur un compte spécifique, toujours débiteur à hauteur des excédents placés, qui entre avec les autres comptes bancaires dans une convention de fusion avec échelles d'intérêts permettant de connaître précisément la contribution de chacune des entités dans les produits financiers obtenus.

Le résultat financier dégagé en fin d'exercice par la globalisation des placements est affecté dans un compte de réserve unique dédié aux projets d'investissement des établissements : les fonds sont mutualisés et répartis sur les programmes lourds d'investissement en fonction des priorités du projet associatif.

SUIVI DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

Résultat financier du portefeuille	Valorisation au 31/12/2025	Valeur d'acquisition	+/- valeur lattente	Produits comptabilisés au 31/12/2025	Produits comptabilisés au 31/12/2024
GESTION LIBRE ASSOCIATIVE					
SUPPORTS IMMOBILIERS	1 562 581 €	1 733 712 €	-171 131 €	89 356 €	98 103 €
COMPTES A TERME - LVRETS - PARTS SOCIALES	81 720 €	81 720 €	0 €	2 087 €	1 315 €
OBLIGATIONS, NOTES, CLN	219 360 €	200 000 €	19 360 €	11 160 €	11 160 €
Sous total	1 863 661 €	2 015 432 €	-151 771 €	102 604 €	110 578 €
GESTION CONTROLEE					
SUPPORTS IMMOBILIERS	672 807 €	696 248 €	-23 441 €	38 372 €	37 831 €
COMPTES A TERME - LIVRETS - PARTS SOCIALES	2 333 723 €	2 333 723 €	0 €	111 872 €	200 594 €
OBLIGATIONS, NOTES, CLN	11 355 501 €	10 623 851 €	731 649 €	470 231 €	402 224 €
FONDS ACTIONS	11 105 €	14 123 €	-3 018 €		
PRODUITS STRUCTURES	279 330 €	300 000 €	-20 670 €	41 297 €	27 428 €
CONTRATS DE CAPITALISATION	1 588 335 €	1 444 577 €	143 758 €		23 938 €
Sous total	16 240 800 €	15 412 522 €	828 278 €	661 773 €	692 015 €
TOTAL	18 104 461 €	17 427 954 €	676 507 €	764 377 €	802 592 €





APPEL A LA GENEROSITE : COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES

Les dons manuels issus du mécénat font l'objet d'un prélèvement de 10% pour financer les frais de communication et de préparation des campagnes d'appel à dons. Cette année, 6 595 € prélevés sur les dons affectés et non affectés ont permis de couvrir en partie ces dépenses.

Tous les dons manuels affectés et non affectés sont centralisés dans le compte d'exploitation de la gestion libre associative pour un meilleur suivi des donateurs et de la gestion des reçus fiscaux. Les dons affectés aux projets associatifs et non dépensés sur l'année sont reportés en fonds dédiés au bilan de la gestion libre associative, et ceux affectés aux établissements sont transférés dans leur bilan pour leur permettre d'engager rapidement les dépenses résultant des actions réalisées au bénéfice des résidents, patients, et jeunes qu'ils accueillent (50 273 €).

Les colonnes du compte d'emploi annuel des ressources (comme le tableau de suivi des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés) incluent par conséquent les flux constatés au bilan et au compte de résultat de toutes les activités (établissements et gestion libre associative). Les charges liées aux frais de recherche de fonds, et aux frais de fonctionnement de la gestion libre associative sont partiellement financées par les dons non affectés, le solde étant financé par des produits d'activités annexes, des subventions ou participations, ou les revenus de capitaux mobiliers.





COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Fondation Arc-en-ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

EMPLOIS PAR DESTINATION	N	N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	N	N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	220 877.16	46 379.99	1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	134 261.22	120 221.63
1.1 Réalisées en France	220 877.16	46 379.99	1.1. Cotisations sans contrepartie	0.00	0.00
Actions réalisées par l'organisme	220 877.16	46 379.99			
Achat de matériel pour le service animation de la Maison Blanche	9 584.84	6 347.28			
Sortie organisée pour les résidents de la Maison Blanche	465.73	0.00			
Achat de mobilier pour le confort des résidents de Surleau	4 019.24	4 019.24			
Achat de mobilier pour l'aménagement de la plateforme de répit	0.00	49.45			
Aménagement cuisine SESSAD Perdrizet	1 541.25	1 530.20			
Chutopolis	-5 484.48	-7 457.33			
Communication des activités de la Fondation aux différents acteurs économiques	7 077.25	7 931.92			
Développement du bénévolat	13 504.52	11 603.81			
Exosquelette	11 201.64	5 000.00			
Exposition des projets réalisés par les résidents, patients, jeunes	63.64	160.20			
Livre de recettes des diététiciennes du CRCP Grange-Sur-Le-Mont	124.85	180.46			
Olympiades de l'Arc-en-Ciel	0.00	1 406.70			
Participation à la course du Lion	993.78	1 133.91			
Projets éducatifs ateliers Institut Perdrizet	140.87	3 137.58			
Animation diverse	25 819.33	152.79			
Raid Handi Sport	0.00	350.00			
Défi Sport Pour Tous	4 949.99	115.40			
Développement de l'innovation	103 141.48	9 251.10			
Aménagement service Aquila CMPR Bretegnier	0.00	1 041.28			
Achat de matériel pour le confort des patients de la Clinique Brugnon Agache	0.00	426.00			
Concerts Arc-en-Scène	12 044.25	0.00			
Les Rendez-vous de l'Arc-en-Ciel	1 101.81	0.00			
Soirée caritative	11 932.71	0.00			
Soirée Giving Tuesday	7 090.89	0.00			
Défi Jura Pieds	11 563.57	0.00			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0.00	0.00			
1.2 Réalisées à l'étranger	0.00	0.00	1.2 Dons, legs et mécénats	134 261.22	120 221.63
Actions réalisées par l'organisme	0.00	0.00	Dons manuels	22 661.05	28 452.14
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0.00	0.00	Dons manuels affectés	100 919.91	90 769.49
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)	22 471.60	19 538.80	Legs et autres libéralités non affectés	8 727.00	0.00
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 471.60	19 538.80	Legs, donations et assurances-vie	1 953.26	1 000.00
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0.00	0.00	Mécénats	0.00	0.00
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	35 346.53	43 591.47	1.3 Autres ressources liés à l'appel à la générosité du public	0.00	0.00
Assurance	96.54	1 889.36			
Cotisation FEP	5 317.00	5 317.00			
Affranchissement	1 000.00	1 000.00			
Conseils pour les regroupements de structure	12 000.00	18 578.10			
Accès à la spiritualité pour l'ensemble des patients, résidents et jeunes	16 932.99	16 807.01			
TOTAL DES EMPLOIS	278 695.29	109 510.26	TOTAL DES RESSOURCES	134 261.22	120 221.63
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0.00	0.00	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0.00	0.00
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	62 000.79	82 261.15	3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	213 225.77	29 756.51
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	6 790.91		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		41 793.27
TOTAL	347 486.99	191 771.41	TOTAL	347 486.99	191 771.41



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Fondation Arc-en-ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	N		N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	282 017.30	282 017.30	307 411.42	307 411.42
1.1 Bénévolat	277 850.98	277 850.98	306 336.60	306 336.60
1.2 Prestations en nature	1 900.00	1 900.00	0.00	0.00
1.3 Dons en nature	2 266.32	2 266.32	1 074.82	1 074.82
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0.00		0.00	
3.1 Prestations en nature				
3.2 Dons en nature				
TOTAL	282 017.30	282 017.30	307 411.42	307 411.42
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	277 850.98	277 850.98	306 336.60	306 336.60
1.1 Réalisées en France	277 850.98	277 850.98	306 336.60	306 336.60
1.2 Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 266.32	2 266.32	1 074.82	1 074.82
TOTAL	280 117.30	280 117.30	307 411.42	307 411.42

FIN-DT-040-02-26



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Fondation Arc-en-ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

	N	N-1
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-170 364.67	-101 750.70
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	6 790.91	-41 793.27
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public	-24 445.63	-26 820.70
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-188 019.39	-170 364.67

EMPLOIS DE L'EXERCICE	N	N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	N	N-1
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	277 850.98	306 336.60	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	282 017.30	307 411.42
Réalisées en France	277 850.98	306 336.60	Bénévolat	277 850.98	306 336.60
Réalisées à l'étranger	0.00	0.00	Prestations en nature	1 900.00	0.00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0.00	0.00	Dons en nature	2 266.32	1 074.82
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 266.32	1 074.82			
TOTAL	280 117.30	307 411.42	TOTAL	282 017.30	307 411.42

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	N	N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	863 253.66	803 237.86
(-) Utilisation	213 225.77	29 756.51
(+) Report	62 000.79	89 772.31
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	712 028.68	863 253.66



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	N		N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	134 261.22	134 261.22	120 221.63	120 221.63
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	134 261.22	134 261.22	120 221.63	120 221.63
<i>Dons manuels</i>	123 580.96	123 580.96	119 221.63	119 221.63
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	10 680.26	10 680.26	1 000.00	1 000.00
<i>Mécénat</i>	0.00	0.00	0.00	0.00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0.00	0.00	0.00	0.00
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 170 457.87		7 669 996.39	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0.00		0.00	
2.2 Parrainage des entreprises	0.00		0.00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0.00		0.00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	7 170 457.87		7 669 996.39	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	87 125 578.90		82 883 800.76	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	594 587.43		196 982.36	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 388 114.20	213 225.77	750 305.48	29 756.51
TOTAL	96 412 999.62	347 486.99	91 621 306.62	149 978.14
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	220 877.16	220 877.16	46 379.99	46 379.99
1.1 Réalisées en France	220 877.16	220 877.16	46 379.99	46 379.99
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	220 877.16	220 877.16	46 379.99	46 379.99
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	0.00	0.00	0.00	0.00
1.2 Réalisées à l'étranger	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>	0.00	0.00	0.00	0.00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	22 471.60	22 471.60	19 538.80	19 538.80
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 471.60	22 471.60	19 538.80	19 538.80
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0.00	0.00	0.00	0.00
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	87 398 374.73	35 346.53	84 889 244.21	43 591.47
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 425 501.55	0.00	6 623 976.82	0.00
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	25 812.00		13 228.00	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	394 916.27	62 000.79	632 654.34	82 261.15
TOTAL	94 487 953.31	340 696.08	92 225 022.16	191 771.41
EXCEDENT OU DEFICIT	1 925 046.31	6 790.91	-603 715.54	-41 793.27



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES OU REPORTEES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

FAEC

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE [A]	APPORT LIE AUX OPERATIONS DE FUSION ABSORPTION [B]	REPORTS EN FONDS DEDIES (abondement) 689 / 19 [C]	UTILISATIONS		TRANSFERTS DE CPT A CPT cpt 19 à cpt 19 ou cpt 19 à 131 [E]	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global 19 / 789 [D]	Dont remboursements aux tiers financiers		Montant global [A]+[B]+[C]- [D]+[E]	Dont fonds dédiés ou reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Contributions financées par les ACT (*) par le prix de journée ou la dotation annuelle de financement

Pôle Personnes âgées

CNR 2024 LEVE-PERSONNE MABL	2 095.00			703.26			1 391.74	
CNR 2024 VERTICALISATEUR MABL	3 000.00			1 076.71			1 923.29	
CNR 2024 DRAPS DE GLISSE MABL	2 250.00					-2 250.00	0.00	
CNR 2024 CHARIOT DOUCHE MABL	5 500.00			1 248.40			4 251.60	
CNR 2025 TRVX RENOV ENERGETIQ MABL	0.00		120 000.00				120 000.00	
CPFPPA ATELIER LECTURE MABL	705.58			705.58			0.00	
CPFPPA EQUI + PREV CHUTES MABL	1 122.13			1 122.13			0.00	
CPFPPA YOGA ASSIS MABL	1 400.00			1 400.00			0.00	
CNR 2024 FORM BIENTRAITANCE MABL	1 500.00			1 500.00			0.00	
CNR 2024 APPRENT ASDE-AES-AMP MABL	3 000.00			3 000.00			0.00	
CNR 2024 FORM ASDE-AES-AMP MABL	60 000.00						60 000.00	60 000.00
CNR 2024 CERTIF ACTEUR PRAP MABL	2 500.00						2 500.00	2 500.00
CNR 2024 D.U. HYG HOSPITALIERE MABL	5 000.00						5 000.00	5 000.00
CNR 2024 KIT PRAP MABL	0.00			1 512.87		2 250.00	737.13	
CPFPPA ATELIER BOIS	0.00		3 900.00				3 900.00	
CPFPPA EQUILIBRE ET PREVENTION ADJ	0.00		2 400.00	1 320.00			1 080.00	
CPFPPA ATELIER DE REALITE VIRTUELLE	0.00		5 915.00	1 751.40			4 163.60	
CPFPPA SOPHROLOGIE	0.00		1 500.00	562.50			937.50	
CNR 2025 GUIDON DE TRANSFERT MABL	0.00		2 000.00				2 000.00	
CNR 2025 EXTENSEUR BAS MABL	0.00		4 750.00				4 750.00	
CNR 2025 MOTEURS RAILS MABL	0.00		9 654.00				9 654.00	
CNR 2025 FORMATION ASG MABL	0.00		2 000.00				2 000.00	
CNR 2025 SIMULATEUR VIEILLESSE MABL	0.00		2 365.00	2 365.00			0.00	
CNR 2025 MOLECULES ONEREUSES MABL	0.00		67 741.00	67 741.00			0.00	
CFPPA 2024 BORNE MELO CAMPENOTTES	5 057.06		0.00	906.16			4 150.90	
CNR 2024 CHARIOT MEDICAMENT RPFS	3 000.00		0.00	113.42			2 886.58	
CNR 2024 VERTICALISATEUR RPFS	7 994.00		0.00	1 512.18			6 481.82	
CNR LICENCES TOVERTAFELL FULL 2025	0.00		6 802.00	1 092.05			5 709.95	
CNR RAILS DOUBLES 2025 RPFS	0.00		19 976.00	0.00			19 976.00	
SUBV RELAYAGE PFR	44 885.30		21 891.20	0.00			66 776.50	
CNR 2024 SERVICE CIVIQUE RPFS	2 628.65		0.00	1 019.57			1 609.08	
CNR 2024 PRAP RPFS	1 500.00		0.00	0.00			1 500.00	
SUBV SUPPLEANCE PFR	7 998.61		1 858.60	0.00			9 857.21	
CNR SIMUL VIEILLISSEMENT 2025 RPFS	0.00		2 365.00	0.00			2 365.00	
CNR SERVICE CIVIQUE 2025 RPFS	0.00		3 000.00	0.00			3 000.00	
CNR 2024 CHAISES DE DOUCHE RLVE	1 600.00			2 144.61			-544.61	
CNR 2024 ROBOTIQUE / DOMOTIQUE RLVE	4 000.00						4 000.00	
CNR 2024 CHAISES DE RELEVAGE RLVE	4 500.00						4 500.00	
CNR SIMULATEUR VIEILLISSEMENT RLVE	0.00		2 365.00				2 365.00	
CNR 2025 TRVX RENOV ENERGETIQ RLVE	0.00		120 000.00				120 000.00	
CNR 2024 FORM ASDE AES AMP RLVE	60 000.00			3 020.29			56 979.71	
CNR 2024 FORM MEDECIN COORD RLVE	8 000.00						8 000.00	
CNR 2024 FORM GESTES POSTURES RLVE	1 500.00			1 500.00			0.00	
CONF FI ATELIER SOCIO-ESTHETIQ RLVE	1 770.00			1 770.00			0.00	
CNR FORMATION 2 AV AU POSTE AS RLVE	0.00		90 000.00				90 000.00	
CNR 2025 MOLECULES ONEREUSES RLVE	0.00		55 202.00	55 202.00			0.00	
CONF FIN 2025 YOGA ASSIS RLVE	0.00		2 400.00				2 400.00	
CNR 2024 ARS PREV PERTE AUTON PROV	10 000.00			10 000.00			0.00	
CFPPA 2024 CLUB PROVIDENCE	18 000.00		8 000.00				26 000.00	
CPFPPA BORNE MELO SMAR	4 121.06			2 614.08			1 506.98	1 506.98
CNR 2025 INVEST ASCENSEUR SMAR	0.00		60 000.00				60 000.00	
CNR 2024 FORM AS SMAR	15 000.00		3 000.00	18 000.00			0.00	
CNR 2024 FORM BIENTRAITANCE SMAR	1 500.00			1 500.00			0.00	

Pôle Médico-Educatif et Handicap

VEHICULE ET MOBILIER TVVA DAME	20 000.00			2 951.90			17 048.10	
FOUR BASSE TEMPERATURE DAME	6 500.00			261.78			6 238.22	
FONDS DEDIES A L'INV CNR ARS DAME	600 000.00						600 000.00	
SITUATION COMPLEXE SA DAME	13 071.58		13 579.63	13 071.58			13 579.63	
SITUATION COMPLEXE LAG DAME	5 777.32			5 777.32			0.00	
STAGIAIRES DAME	6 000.00		12 000.00	2 500.61			15 499.39	
CNR FORMATION HANDIWORK DAME	0.00		9 600.00				9 600.00	
SITUATIONS COMPLEXES DITEP	77 592.22		52 815.22	77 592.22			52 815.22	
CONTRAT D'APPRENTISSAGE DITEP	3 000.00						3 000.00	
STAGIAIRES DITEP	12 000.00		12 000.00				24 000.00	
APPUI A L'EXPERIMENTATION DITEP	3 953.99		13 440.00	2 790.00			14 603.99	
FORM MEDIATION FAMILIALE DITEP	0.00		1 805.00				1 805.00	



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES OU REPORTEES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

FAEC

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE [A]	APPORT LIE AUX OPERATIONS DE FUSION ABSORPTION [B]	REPORTS EN FONDS DEDIES (abondement) 689 / 19 [C]	UTILISATIONS		TRANSFERTS DE CPT A CPT cpt 19 à cpt 19 ou cpt 19 à 131 [E]	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global 19 / 789 [D]	Dont remboursements aux tiers financeurs		Montant global [A]+[B]+[C]- [D]+[E]	Dont fonds dédiés ou reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
LIT MEDICALISE MOSA	2 200.00		4 400.00				6 600.00	
CHAISE DE DOUCHE MOSA	2 000.00						2 000.00	
MOTEURS DE RAILS MOSA	0.00		3 240.00				3 240.00	
SERVICE CIVIQUE MOSA	641.53		446.16	641.53			446.16	
CONTRAT D'ALTERNANCE MOSA	3 000.00						3 000.00	
STAGIAIRES MOSA	5 000.00						5 000.00	
Sous-total contributions financées par les ACT	1 051 864.03	0.00	742 410.81	291 990.15	0.00	0.00	1 502 284.69	69 006.98

Subventions d'exploitation

Pôle Personnes âgées

FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	107 232.79			15 613.58			91 619.21	
ESMS NUMERIQUE 24-27 POPA	8 234.98			2 000.00			6 234.98	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	327 448.78		0.00	41 961.45			285 487.33	
PFR CFPPA / BIEN-ETRE RPFS	2 670.00		0.00	2 670.00			0.00	
PFR GIE IMPA / PREVENT ISOLT RPFS	5 942.38		0.00	5 942.38			0.00	
ESMS NUMERIQUE 24-27 POPA	8 299.99		0.00	2 220.86			6 079.13	
CFPPA ACTIONS PFR SOCIO / APA 2025	0.00		11 328.00	0.00			11 328.00	
FONDS DEDIES SUBV FONCT PFR RS	9 739.58		0.00	0.00			9 739.58	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	139 204.22			77 665.18			61 539.04	
ESMS NUMERIQUE 24-27 POPA	7 376.34						7 376.34	
ARS / AMENAGEMENT INTERIEUR RLVE	21 000.00						21 000.00	
CNR ARS MOTEURS RAIL 2022 PROV	11 949.33			2 249.29			9 700.04	
CNR ARS CHARLOT DOUCHE 2022 PROV	6 500.00			1 050.69			5 449.31	
ESMS NUMERIQUE 24-27 POPA	4 374.49			2 096.63			2 277.86	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	18 510.35			9 998.64			8 511.71	
ESMS NUMERIQUE 24-27 POPA	7 933.08			2 110.20			5 822.88	
ARS / CHU / MAITRE APPRENTISSAGE	0.00						0.00	

Pôle Domicile

DPT 90 AVENANT 43 AECS	6 676.55		6 106.30	6 676.55			6 106.30	
DPT 25 AVENANT 43 AECS	1 667.35						1 667.35	1 667.35
DPT 90 CPOM 2023-2027 AECS	14 522.53			14 522.53			0.00	
ESMS NUMERIQUE AECS	606.47						606.47	606.47

Pôle Médico-Educatif et Handicap

FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	648.72			648.72			0.00	
ESMS NUMERIQUE DAME	50 192.55			9 446.33			40 746.22	
REGION BFC BUS DAME	53 148.29			8 626.29			44 522.00	
FONDS DEDIES SUBV ARS / ISN	131.46			131.46			0.00	
FONDS DEDIES SUBV ARS / ISN	21 297.96			18 212.37			3 085.59	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	10 470.62			6 477.28			3 993.34	

Pôle Santé

MESURES GUERINI 2024	45 383.00			45 383.00			0.00	
MESURES GUERINI 2023	217 705.00			217 705.00			0.00	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	6 181.50		10 600.00	3 196.30			13 585.20	
MESURES GUERINI 2024	31 375.00			31 375.00			0.00	
LA GRAYLOISE 2023 CMBA	1 141.66			4 460.80			-3 319.14	
MESURES GUERINI 2023	79 423.00			79 423.00			0.00	
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNE	5 624.27			5 624.27			0.00	
SUN-ES - VOLET 1+2 - FENETRE 4	18 989.00			18 989.00			0.00	
MESURES GUERINI 2024	50 650.00			50 650.00			0.00	
MESURES GUERINI 2023	118 686.00			118 686.00			0.00	
SUN-ES - VOLET 1+2 - FENETRE 4	8 161.00			8 161.00			0.00	
MESURES GUERINI 2024	14 368.00			14 368.00			0.00	
MESURES GUERINI 2023	21 054.00			21 054.00			0.00	

Sous-total Subventions d'exploitation	1 464 520.24	0.00	28 034.30	849 395.80	0.00	0.00	643 158.74	2 273.82
---------------------------------------	--------------	------	-----------	------------	------	------	------------	----------



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES OU REPORTEES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

FAEC

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE [A]	APPORT LIE AUX OPERATIONS DE FUSION ABSORPTION [B]	REPORTS EN FONDS DEDIES (abondement) 689 / 19 [C]	UTILISATIONS		TRANSFERTS DE CPT A CPT cpt 19 à cpt 19 ou cpt 19 à 131 [E]	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global 19 / 789 [D]	Dont remboursements aux tiers financeurs		Montant global [A]+[B]+[C]- [D]+[E]	Dont fonds dédiés ou reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Contributions financières d'autres organismes

Pôle Personnes âgées

HOP DE FRCE / SALLE DE PAUSE MABL	37 262.11			10 529.02			26 733.09	
HOP FRCE / TRICYCLE MABL	0.00		6 400.00	2 253.15			4 146.85	
ACEF / AMENAGT EXT RPFS	2 000.00		5 000.00				7 000.00	
HOP DE FRCE / PRENDRE SOIN RPFS	7 363.42			2 280.11			5 083.31	
HOP DE FRCE / MOBILIER EXT RLVE	9 558.52			2 823.79			6 734.73	12 382.31
HOP DE FRCE / SALLE DE PAUSE RLVE	46 969.79			9 093.35			37 876.44	56 063.14
ACEF / MOTEUR FAUTEUIL ROULANT RLVE	1 750.00						1 750.00	
CONFERENCE DES FINANCEURS / APA	1 467.12		5 670.00	4 968.70			2 168.42	
ACEF / CHARIOTS MENAGE SMAR	1 257.35			319.63			937.72	

Pôle Médico-Educatif et Handicap

FOND FRCE / MAT NV SITE ETUEFFONT	0.00		98 190.00	167.78			98 022.22	
FONDS DEDIES CONTRIB FIN CRCA MOSA	24 994.72			1 066.95			23 927.77	

Sous-total Contributions financières d'autres organismes	132 623.03	0.00	115 260.00	33 502.48	0.00	0.00	214 380.55	68 445.45
--	------------	------	------------	-----------	------	------	------------	-----------

Ressources liées à la générosité du public

Pôle Personnes âgées

FDS DED LIES GEN PUBL MB	98 022.64		7 231.50			-5 867.83	99 386.31	98 022.64
FDS DED LIES GEN PUBL AUMON MB	108.00						108.00	108.00
FDS DED LIES GEN PUBL RS	12 161.13		6 390.00			-1 301.06	17 250.07	
FDS DED LIES GEN PUBL ACCUEIL JR RS	137.51						137.51	
FDS DED LIES GEN PUBL RELAIS AIDANT	68 893.62						68 893.62	
FDS DED LIES GEN PUBL CUIS THE PASS	1 269.00						1 269.00	
FDS DED LIES GEN PUBL LITS RPFS	29 445.04			4 019.24			25 425.80	
FDS DED LIES GEN PUBL THISAN ODETTE	3 444.71						3 444.71	
FDS DED LIES GEN PUBL PFR	5 715.36		630.00				6 345.36	
FDS DED LIES GEN PUBL RLVE	4 510.80		2 502.00			-496.34	6 516.46	
FDS DED LIES GEN PUBL PROV	450.00						450.00	
FDS DED LIES GEN PUBL SMAR	7 511.16			4 827.48			2 683.68	
FDS DED LIES GEN PUBL ANIMATION	40 000.00			20 453.65			19 546.35	

Pôle Domicile

FDS DED LIES GEN PUBL AECS	135.00						135.00	135.00
----------------------------	--------	--	--	--	--	--	--------	--------

Pôle Médico-Educatif et Handicap

FDS DED LIES GEN PUBL IP	28 124.37		9 677.50	1 580.28			36 221.59	
FDS DED LIES GEN PUBL ATELIER ENVIR	189.00						189.00	
FDS DED LIES GEN PUBL CUISINE PEDAG	675.03			101.84			573.19	
FDS DED LIES GEN PUBL ISN	125 000.00						125 000.00	
FDS DED LIES GEN PUBL ISN	1 242.00		28 235.69				29 477.69	
FDS DED LIES GEN PUBL MAS	576.00		315.00				891.00	
FDS DED LIES GEN PUBL JARDIN THERAP	12 074.62		1 843.60				13 918.22	

Pôle Santé

FDS DED LIES GEN PUBL CMPR	21 967.92		4 064.50	11 563.57		-966.79	13 502.06	5 279.56
FDS DED LIES GEN PUBL MALAD ALZEIHM	135.00						135.00	135.00
FDS DED LIES GEN PUBL SERV AQUILA	99.41						99.41	99.41
FDS DED LIES GEN PUBL EXOSQUELETTE	6 917.81			11 201.64		23 161.23	18 877.40	
FDS DED LIES GEN PUBL CMBA	493.50		18.00			-27.62	483.88	
FDS DED LIES GEN PUBL CRCP-GSLM	5 666.21		693.00	527.50		-340.36	5 491.35	
FDS DED LIES GEN PUBL CRCP-UH	189.00						189.00	189.00
FDS DED LIES GEN PUBL CRCP-HDC	459.00						459.00	297.00
FDS DED LIES GEN PUBL SERV ONCOLOGI	240.30						240.30	240.30

Gestion libre

FDS DED LIES GEN PUBL AUMON FAEC	421.20						421.20	421.20
FDS DED LIES GEN PUBL PROJ JOELETTE	588.03		400.00				988.03	588.03
FDS DED LIES GEN PUBL FAUTEUIL POPA	810.00						810.00	810.00
FDS DED LIES GEN PUBL EXOSQUELETTE	23 161.23					-23 161.23	0.00	
FDS DED LIES GEN PUBL ETS	0.00			9 000.00		9 000.00	0.00	

Sous-total Ressources liées à la générosité du public	500 833.60	0.00	62 000.79	63 275.20	0.00	0.00	499 559.19	106 325.14
---	------------	------	-----------	-----------	------	------	------------	------------



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES OU REPORTEES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

FAEC

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE [A]	APPORT LIE AUX OPERATIONS DE FUSION ABSORPTION [B]	REPORTS EN FONDS DEDIES (abondement) 689 / 19 [C]	UTILISATIONS		TRANSFERTS DE CPT A CPT cpt 19 à cpt 19 ou cpt 19 à 131 [E]	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global 19 / 789 [D]	Dont remboursements aux tiers financeurs		Montant global [A]+[B]+[C]- [D]+[E]	Dont fonds dédiés ou reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Legs ou donations

Pôle Personnes âgées

FONDS REPORTEES LIES LEGS MB	102 775.56			10 050.57			92 724.99	
------------------------------	------------	--	--	-----------	--	--	-----------	--

Pôle Santé

FONDS REPORTEES LIES LEGS CMPR	119 744.50						119 744.50	119 744.50
--------------------------------	------------	--	--	--	--	--	------------	------------

Gestion libre

FONDS REPORTEES LIES LEGS FAEC	139 900.00			139 900.00			0.00	
--------------------------------	------------	--	--	------------	--	--	------	--

Sous-total Legs ou donations	362 420.06	0.00	0.00	149 950.57	0.00	0.00	212 469.49	119 744.50
------------------------------	------------	------	------	------------	------	------	------------	------------

TOTAL	3 512 260.96	0.00	947 705.90	1 388 114.20	0.00	0.00	3 071 852.66	365 795.89
-------	--------------	------	------------	--------------	------	------	--------------	------------

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Rubriques		Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Transfert de compte à compte	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
		A	B	C	D	E=A+B+C-D
	Frais d'établissement (201.) Total	115 880.21	0.00	0.00	0.00	115 880.21
IMMO. INCORPORELLES	Frais de développement (203.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (204.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205. + 208.)	1 615 487.98	83 257.99	33 322.58	37 470.29	1 694 598.26
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes (232. + 237.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	1 615 487.98	83 257.99	33 322.58	37 470.29	1 694 598.26
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	5 370 164.37	0.00	0.00	0.00	5 370 164.37
	Constructions (212. à 214.)	143 475 407.27	318 861.50	76 128.27	1 686 543.03	142 183 854.01
	Installations techniques, matériel et outillage (215.)	13 306 905.96	526 446.36	0.00	285 262.79	13 548 089.53
	Installations générales, agencements divers (2181.)	455 476.15	8 729.33	0.00	0.00	464 205.48
	Matériel de transport (2182.)	2 084 994.64	172 683.24	0.00	123 758.25	2 133 919.63
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	2 729 369.47	168 606.47	3 827.37	254 128.99	2 647 674.32
	Mobilier (2184.)	4 622 900.52	75 970.75	0.00	42 879.65	4 655 991.62
	Autres immobilisations corporelles (2188. + 228.)	31 096.34	0.00	0.00	0.00	31 096.34
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes (231. + 235. + 238.)	3 188 220.83	3 564 408.33	-113 278.22	7 265.70	6 632 085.24
	Total III	175 264 535.55	4 835 705.98	-33 322.58	2 399 838.41	177 667 080.54
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (24.) Total IV	137 000.00	0.00	0.00	137 000.00	0.00
IMMO. FINANCIERES	Participations (261. à 266.)	15 876.32	0.00	0.00	0.00	15 876.32
	Créances rattachées à des participations (267.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés (271. à 273.)	627 090.34	130 345.78	0.00	67 207.75	690 228.37
	Prêts (2741)	908 906.81	191 381.20	0.00	10 471.31	1 089 816.70
	Autres immobilisations financières (275. à 279.)	881 939.61	67.71	0.00	155 251.60	726 755.72
	Total V	2 433 813.08	321 794.69	0.00	232 930.66	2 522 677.11
Total (I + II + III + IV + V)		179 566 716.82	5 240 758.66	0.00	2 807 239.36	182 000 236.12



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

(DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE B - AUGMENTATIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Augmentations de l'exercice		Virements de poste à poste	Ventilation des augmentations		
			Entrées		
			Acquisitions	Apports	Créations
	Frais d'établissement (201.) Total I	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMO. INCORPORELLES	Frais de développement (203.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (204.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205. + 208.)	33 322.58	83 257.99	0.00	0.00
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes (232. + 237.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	33 322.58	83 257.99	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions (212. à 214.)	76 128.27	318 861.50	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage (215.)	0.00	526 446.36	0.00	0.00
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	8 729.33	0.00	0.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	172 683.24	0.00	0.00
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	3 827.37	168 606.47	0.00	0.00
	Mobilier (2184.)	0.00	75 970.75	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles (2188. + 228.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes (231. + 235. + 238.)	0.00	3 564 408.33	0.00	0.00
	Total III	79 955.64	4 835 705.98	0.00	0.00
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (24.) Total IV	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMO. FINANCIERES	Participations (261. à 266.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Créances rattachées à des participations (267.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés (271. à 273.)	0.00	112 181.04	18 164.74	0.00
	Prêts (274.)	0.00	146 491.29	27 851.09	17 038.82
	Autres immobilisations financières (275. à 279.)	0.00	67.71	0.00	0.00
	Total IV	0.00	258 740.04	46 015.83	17 038.82
Total (I + II + III + IV)		113 278.22	5 177 704.01	46 015.83	17 038.82



TABEAU DES IMMOBILISATIONS

(DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE C - DIMINUTIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Augmentations de l'exercice		Ventilation des diminutions			
		Virements de poste à poste	Sorties		
			Cessions	Scissions	Mises hors service
	Frais d'établissement (201.) Total I	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMO. INCORPORELLES	Frais de développement (203.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (204.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205. + 208.)	0.00	19 265.41	0.00	18 204.88
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes (232. + 237.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	0.00	19 265.41	0.00	18 204.88
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions (212. à 214.)	0.00	504 940.49	0.00	1 181 602.54
	Installations techniques, matériel et outillage (215.)	0.00	205 991.34	0.00	79 271.45
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	21 934.02	0.00	101 824.23
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	0.00	31 549.12	0.00	222 579.87
	Mobilier (2184.)	0.00	30 935.23	0.00	11 944.42
	Autres immobilisations corporelles (2188. + 228.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes (231. + 235. + 238.)	113 278.22	5 782.09	0.00	1 483.61
	Total III	113 278.22	801 132.29	0.00	1 598 706.12
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (24.) Total IV	0.00	137 000.00	0.00	0.00
IMMO. FINANCIERES	Participations (261. à 266.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Créances rattachées à des participations (267.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés (271. à 273.)	0.00	35 349.87	0.00	31 857.88
	Prêts (274.)	0.00	10 471.31	0.00	0.00
	Autres immobilisations financières (275. à 279.)	0.00	155 251.60	0.00	0.00
	Total IV	0.00	201 072.78	0.00	31 857.88
Total (I + II + III + IV)		113 278.22	1 158 470.48	0.00	1 648 768.88



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Situations et mouvements		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations aux amortissements	Transferts de compte à compte	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
		C=A-B	D	E	F	G=C+D+E-F
	Frais d'établissement (2801.) Total I	110 164.68	714.44	0.00	0.00	110 879.12
IMMO. INCORP.	Frais de développement (2803.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (2804.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (2805. + 2808.)	1 171 365.01	183 530.93	0.00	34 670.27	1 320 225.67
	Total II	1 171 365.01	183 530.93	0.00	34 670.27	1 320 225.67
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (2811.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions (2812. à 2814.)	81 400 903.63	4 202 288.92	0.00	1 673 064.52	83 930 128.03
	Installations techniques, matériel et outillage (2815.)	10 747 392.32	746 022.26	0.00	265 292.05	11 228 122.53
	Installations générales, agencements divers (28181.)	334 350.94	22 766.73	0.00	0.00	357 117.67
	Matériel de transport (28182.)	1 685 871.42	140 100.40	0.00	123 758.25	1 702 213.57
	Matériel de bureau et informatique (28183.)	2 138 849.30	274 090.03	0.00	246 375.70	2 166 563.63
	Mobilier (28184.)	3 898 561.89	172 409.72	0.00	41 347.37	4 029 624.24
	Autres immobilisations corporelles (28188. + 2828.)	21 343.68	225.60	0.00	0.00	21 569.28
	Total III	100 227 273.18	5 557 903.66	0.00	2 349 837.89	103 435 338.95
Total (I + II + III)		101 508 802.87	5 742 149.03	0.00	2 384 508.16	104 866 443.74



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE B - AUGMENTATIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations				
		Eléments transférés de poste à poste	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
	Frais d'établissement (2801.) Total	0.00	0.00	714.44	0.00	0.00
IMMO. INCORP.	Frais de développement (2803.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (2804.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (2805. + 2808.)	0.00	0.00	183 530.93	0.00	0.00
	Total II	0.00	0.00	183 530.93	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (2811.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions (2812. à 2814.)	0.00	0.00	4 202 288.92	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage (2815.)	0.00	0.00	746 022.26	0.00	0.00
	Installations générales, agencements divers (28181.)	0.00	0.00	22 766.73	0.00	0.00
	Matériel de transport (28182.)	0.00	0.00	140 100.40	0.00	0.00
	Matériel de bureau et informatique (28183.)	0.00	0.00	274 090.03	0.00	0.00
	Mobilier (28184.)	0.00	0.00	172 409.72	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles (28188. + 2828.)	0.00	0.00	225.60	0.00	0.00
	Total III	0.00	0.00	5 557 903.66	0.00	0.00
Total (I + II + III)		0.00	0.00	5 742 149.03	0.00	0.00



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE C - DIMINUTIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés de poste à poste	Eléments cédés	Eléments mis hors service
	Frais d'établissement (2801.)	0.00	0.00	0.00
	Total I			
IMMO. INCORP.	Frais de développement (2803.)	0.00	0.00	0.00
	Donations temporaires d'usufruit (2804.)	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (2805. + 2808.)	0.00	16 465.39	18 204.88
	Total II	0.00	16 465.39	18 204.88
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (2811.)	0.00	0.00	0.00
	Constructions (2812. à 2814.)	0.00	507 050.49	1 166 014.03
	Installations techniques, matériel et outillage (2815.)	0.00	190 442.31	74 849.74
	Installations générales, agencements divers (28181.)	0.00	0.00	0.00
	Matériel de transport (28182.)	0.00	80 927.75	42 830.50
	Matériel de bureau et informatique (28183.)	0.00	43 695.63	202 680.07
	Mobilier (28184.)	0.00	29 402.95	11 944.42
	Autres immobilisations corporelles (28188. + 2828.)	0.00	0.00	0.00
	Total III	0.00	851 519.13	1 498 318.76
Total (I + II + III)		0.00	867 984.52	1 516 523.64

FIN-DT-004-09-26



TABLEAU DES PROVISIONS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Rubriques	Situation	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Transfert de compte à compte (+/-)	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
		A	B	C	D	E=A+B+C-D
Provisions réglementées (14.)		1 058 934.21	0.00	0.00	0.00	1 058 934.21
<i>dont provision relative au renforcement du BFR</i>		800 000.00	0.00	0.00	0.00	800 000.00
<i>dont provision des plus-values nettes d'actif immobilisé</i>		244 032.33	0.00	0.00	0.00	244 032.33
<i>dont provision des plus-values nettes d'actif circulant</i>		14 901.88	0.00	0.00	0.00	14 901.88
Provisions pour risques (151.)		382 619.92	127 023.52	0.00	130 098.64	379 544.80
<i>dont provision pour litige fournisseur</i>		172 697.94	0.00	0.00	51 396.42	121 301.52
<i>dont provision pour litige salarié (risque prud'hommal, rappel de salaires...)</i>		209 921.98	71 343.52	0.00	78 702.22	202 563.28
<i>dont provision pour risque d'emploi (licenciement, rupture conventionnelle)</i>		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>dont autre provision pour risque</i>		0.00	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00
<i>Prov. Taxe Habitation</i>		0.00	25 680.00	0.00	0.00	25 680.00
Provisions pour charges (autres 15.)		4 226 428.84	267 892.75	0.00	290 713.83	4 203 607.76
<i>dont provision pour départs en retraite (Indemnités de fin de carrière)</i>		4 208 508.84	253 094.92	-323 265.79	254 164.83	3 884 173.14
<i>dont provision pour prime médailles du travail</i>		17 920.00	2 665.00	0.00	0.00	20 585.00
<i>Provisions IFC</i>		0.00	12 132.83	323 265.79	36 549.00	298 849.62
Provisions pour dépréciations (29.+39.+49.+59.)		528 184.43	288 436.25	0.00	173 774.96	642 845.72
<i>dont provision pour dépréciation exceptionnelle / investissement</i>		216 374.27	0.00	0.00	17 969.81	198 404.46
<i>dont provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements</i>		150 615.40	40 463.46	0.00	19 947.76	171 131.10
<i>dont provision pour dépréciation des comptes de redevables</i>		137 078.90	247 972.79	0.00	111 741.53	273 310.16
<i>dont provision pour dépréciation des VMP</i>		24 115.86	0.00	0.00	24 115.86	0.00
TOTAL		6 196 167.40	683 352.52	0.00	594 587.43	6 284 932.49
Dont dotations et reprises :			683 352.52	0.00	594 587.43	
<i>- d'exploitation</i>			642 889.06	0.00	532 554.00	
<i>- financières</i>			40 463.46	0.00	44 063.62	
<i>- exceptionnelles</i>			0.00	0.00	17 969.81	



TABLEAU DES CREDITS-BAILS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

RETRAITEMENTS DES CREDITS-BAILS					
	Terrains	Constructions	Installations, matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE					0.00
AMORTISSEMENTS					
Cumuls exercices antérieurs					0.00
Dotation de l'exercice					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls exercices antérieurs					0.00
Montant pris en charge durant l'exercice					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
À un an au plus					0.00
À plus d'un an et cinq ans au plus					0.00
À plus de cinq ans					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VALEUR RESIDUELLE					
À un an au plus					0.00
À plus d'un an et cinq ans au plus					0.00
À plus de cinq ans					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

Créances	Montant net [A]+[B]	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant net [C]+[D]+[E]	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an [A]	Echéances à plus 1 an (3) [B]			Echéances à moins 1 an [C]	Echéances	
							à plus 1 an et moins de 5 ans [D]	à plus 5 ans [E]
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)	0.00			
Créances rattachées à des participations	15 876.32		15 876.32	Autres emprunts obligataires	0.00			
Prêt (1)	1 089 816.70		1 089 816.70	Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit	32 592 539.09	3 032 177.18	9 912 709.06	19 647 652.85
Autres	690 228.37		690 228.37	dont :				
				- à 2 ans au maximum à l'origine	446 313.35	446 313.35	0.00	0.00
				- à plus de 2 ans à l'origine	32 146 225.74	2 585 863.83	9 912 709.06	19 647 652.85
Créances de l'actif circulant				Emprunts et dettes financières divers (2)	891 720.07			891 720.07
Créances clients et comptes rattachés	7 827 944.89	7 538 645.54	289 299.35					
Créances reçues par legs ou donations	0.00	0.00						
Autres	1 973 361.71	1 973 361.71		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 503 151.75	2 503 151.75		
Charges constatées d'avance	295 102.04	295 102.04		Dettes des legs ou donations	0.00	0.00		
				Dettes fiscales et sociales	11 676 402.15	11 676 402.15		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	364 937.33	364 937.33		
				Autres dettes	504 263.11	501 527.11	2 736.00	
				Produits constatés d'avances	34 863.33	34 863.33		
Total	11 892 330.03	9 807 109.29	2 085 220.74	Total	48 567 876.83	18 113 058.85	9 915 445.06	20 539 372.92
(1)				(2)				
Prêts accordés en cours d'exercice	180 909.89		180 909.89	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 647 160.00	147 360.00	589 440.00	2 910 360.00
Prêts récupérés en cours d'exercice	0.00			Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 286 026.22			

(3) dont créance article 58 des établissements de santé privés ex-PSPH.

FIN-DT-008-07-26

ETABLISSEMENT	N° DE COMPTE	ORGANISME PRÊTEUR	DATE DE L'EMPRUNT	DUREE (en années)	TAUX	INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	MONTANT DE L'EMPRUNT [A]	CAPITAL RESTANT DÛ [B]	% [B] / [A]	DETTE / AUTO-FINANCEMENT BRUT (en années)	GARANTIES	DETTE A MOINS D'UN AN	DETTE D'UN AN A 5 ANS	DETTE A PLUS DE 5 ANS
PÔLE PERSONNES ÂGÉES														
MAISON BLANCHE	16411100	CDC	15/12/2010	40	Livret A + 0,65%		2 217 828.00 €	1 510 895.58 €	68.13%		Département 90 à 100%	55 445.68 €	221 782.72 €	1 233 667.18 €
	16411200	CDC	15/12/2012	40	Livret A + 1,1%		11 700 000.00 €	7 970 625.00 €	68.13%		Département 90 à 100%	292 500.00 €	1 170 000.00 €	6 508 125.00 €
	16410101	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2018	25	1.85%		2 046 875.00 €	1 453 281.83 €	71.00%		50% Département 90 - 50% ville de Beaucourt	81 874.92 €	327 499.68 €	1 043 907.23 €
		TOTAL					15 964 703.00 €	10 934 802.41 €	68.49%	15.2		429 820.60 €	1 719 282.40 €	8 785 699.41 €
RESIDENCE SURLEAU	16413006	DEXIA	31/12/1998	30	Euribor 1 mois + 0,45%		1 546 595.28 €	246 325.31 €	15.93%			61 581.28 €	184 744.03 €	0.00 €
		TOTAL					1 546 595.28 €	246 325.31 €	15.93%	2.0		61 581.28 €	184 744.03 €	0.00 €
RESIDENCE LES VERGERS	16410801	CREDIT MUTUEL	15/07/2015	10	1%		197 763.88 €	0.00 €	0.00%		100% Département 90	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	16410803	CREDIT COOPERATIF	01/01/2015	15	3.00%		550 000.00 €	114 400.24 €	20.80%		100% Département 90	43 288.91 €	71 111.33 €	0.00 €
	16410805	DEXIA CREDIT LOCAL	01/03/2002	29.5	Euribor 3 mois +0,55%	Tunnel 2,6%-3% ech 06/2031	48 469.17 €	15 736.46 €	32.47%		90% Département 90 - 10% Ville de Rougemont-Le-Château	2 418.15 €	10 996.70 €	2 321.61 €
	16410806	DEXIA CREDIT LOCAL	01/03/2002	29.5	Euribor 3 mois +0,55%	Tunnel 2,6%-3% ech 06/2031	3 381 460.17 €	1 064 254.87 €	31.47%		90% Département 90 - 10% Ville de Rougemont-Le-Château	172 109.26 €	782 678.87 €	109 466.74 €
		TOTAL					4 177 693.22 €	1 194 391.57 €	28.59%	8.9		217 816.32 €	864 786.90 €	111 788.35 €
RESIDENCE SERVICES LE TULIPIER	16411201	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2018	25	1.85%		1 035 125.00 €	734 938.46 €	71.00%		50% Département 90 - 50% ville de Beaucourt	41 405.04 €	165 620.16 €	527 913.26 €
		TOTAL					1 035 125.00 €	734 938.46 €	71.00%	4.6		41 405.04 €	165 620.16 €	527 913.26 €
LA PROVIDENCE	16411301	CRAM	01/01/2022	6	0.00%		149 194.10 €	51 214.70 €	34.33%			24 494.85 €	26 719.85 €	0.00 €
	16411302	LA BANQUE POSTALE	01/12/2022	20	2.44%		1 800 000.00 €	1 530 000.00 €	85.00%			90 000.00 €	360 000.00 €	1 080 000.00 €
	16411303	LA BANQUE POSTALE	26/11/2019	20	0.85%		3 288 970.60 €	2 302 279.48 €	70.00%		Ville de Dijon + Département de Côte d'Or	164 448.52 €	657 794.08 €	1 480 036.88 €
		TOTAL					5 238 164.70 €	3 883 494.18 €	74.14%	8.4		278 943.37 €	1 044 513.93 €	2 560 036.88 €
SAINTE MARTHE	16411402	CREDIT AGRICOLE	19/01/2021	10	0.75%		100 000.00 €	47 729.34 €	47.73%			10 467.88 €	37 261.46 €	0.00 €
		TOTAL					100 000.00 €	47 729.34 €	47.73%	0.4		10 467.88 €	37 261.46 €	0.00 €
Sous-total pôle personnes âgées							28 062 281.20 €	17 041 681.27 €				1 040 034.49 €	4 016 208.88 €	11 985 437.90 €
PÔLE MEDICO-EDUCATIF ET HANDICAP														
DAME 90 et DITEP ST NICOLAS	16410201	CIC EST	05/09/2019	7	0.60%		520 000.00 €	50 470.14 €	9.71%			50 470.14 €	0.00 €	0.00 €
	16410202	LA BANQUE POSTALE	11/08/2025	25	Euribor 3 mois + 1.25%	Tunnel 1,9%-3,5% ech 16/0	3 684 000.00 €	3 647 160.00 €			50% Département 90	147 360.00 €	589 440.00 €	2 910 360.00 €
	16411000	CAISSE DES DEPÔTS	25/09/2009	20	Livret A + 1,29%		3 307 568.00 €	1 418 786.76 €	42.90%		50% Département 90 - 50% ville de Giromagny	182 221.72 €	792 635.26 €	443 929.78 €
		TOTAL					7 511 568.00 €	5 116 416.90 €	68.11%	7.5		380 051.86 €	1 382 075.26 €	3 354 289.78 €
MAS LA MOSAIQUE	16414000	CAISSE D'EPARGNE	24/03/2009	18	Euribor 3 mois + 0.10%		3 000 000.00 €	223 027.40 €	7.43%		Ville de Lure : 50% de 2 600 K€ Département de Haute Saône : 50% de 2 600 K€	74 342.48 €	148 684.92 €	0.00 €
		TOTAL					3 000 000.00 €	223 027.40 €	7.43%	1.2		74 342.48 €	148 684.92 €	0.00 €
Sous-total pôle médico-éducatif et handicap							10 511 568.00 €	5 339 444.30 €				454 394.34 €	1 530 760.18 €	3 354 289.78 €
PÔLE SANTÉ														
C.M.P.R. BRETEGNIER	16414010	Crédit Foncier France	01/12/2005	30	Euribor 1 mois + 0,16%	swap 2,95% éch. 01/2032	8 200 000.00 €	3 419 375.00 €	41.70%		Département de Haute Saône (41,63%) et ville d'Héricourt (33,46%)	423 012.00 €	1 692 048.00 €	1 304 315.00 €
		TOTAL					10 200 000.00 €	3 419 375.00 €	33.52%	-4.1		423 012.00 €	1 692 048.00 €	1 304 315.00 €
CLINIQUE MEDICALE BRUGNON AGACHE	16441100	CIC billet financier	31/12/2013	0.25	EUR 1M + 0,45%		0.00 €	0.00 €				0.00 €		
		TOTAL					0.00 €	0.00 €		0.0		0.00 €	0.00 €	0.00 €
CRCP-FC GRANGE-SUR-LE-MONT	16413080	DEXIA	31/12/2004	30	Euribor 1 mois + 0,15%	swap 2,85% éch. 04/2027	11 300 000.00 €	4 422 813.00 €	39.14%		Conseil général du Jura et syndicat de communes du pays de Salins	491 423.00 €	1 965 692.00 €	1 965 698.00 €
		TOTAL					11 300 000.00 €	4 422 813.00 €	39.14%	2.8		491 423.00 €	1 965 692.00 €	1 965 698.00 €
Sous-total pôle santé							24 317 000.00 €	7 842 188.00 €				914 435.00 €	3 657 740.00 €	3 270 013.00 €
STRUCTURES SUPPORTS														
FONDS ASSOCIATIFS	16410701	LA BANQUE POSTALE	01/12/2022	20	2.44%		1 200 000.00 €	1 020 000.00 €	85.00%			60 000.00 €	240 000.00 €	720 000.00 €
	16413002	DEXIA/CFFL	01/07/2018	14	Ester + 0,45 %		2 210 510.75 €	760 512.17 €	34.40%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	99 200.00 €	396 800.00 €	264 512.17 €
	16413003	DEXIA/CFFL	01/07/2018	15	Ester + 0,50 %		534 000.00 €	142 400.00 €	26.67%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	17 800.00 €	71 200.00 €	53 400.00 €
		TOTAL					3 944 510.75 €	1 922 912.17 €	48.75%	20.5		177 000.00 €	708 000.00 €	1 037 912.17 €
TOTAL GENERAL							66 835 359.95 €	32 146 225.74 €	48.10%	5.1		2 585 863.83 €	9 912 709.06 €	19 647 652.85 €



Détail des opérations de couvertures de prêts

Instrument de couverture														
Etablissement	Opération couverte	Nominal	Etablissement prêteur	Type d'instrument	Quotité couverte	Date de valeur	Date de maturité	Strike plafond	Strike plancher	Taux receveur / index	Taux payeur	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Valeur de marché au 31/12/2025
CMPR Bretegnier	CREDFONC_01/12/2005_8200000€	3 489 877.00 €	CREDIT FONCIER	SWAP de taux	100%	02/01/2014	02/01/2032			EUR3M	2.95%	109 095.49 €	83 330.67 €	-76 461.32 €
CRCP Grange sur le mont	DEXIA_31/12/2004_11300000€	4 547 471.50 €	DEXIA	SWAP de taux	100%	03/04/2017	01/04/2027			EUR3M	2.85%	136 742.00 €	107 645.16 €	-51 114.79 €
EHPAD Les Vergers	DEXIA_01/01/2002_3429929€	1 079 398.23 €	DEXIA	COLLAR	100%	02/09/2024	01/06/2031	3.0%	2.6%	EUR3M		3 721.60 €	1 592.25 €	-11 677.11 €
DAME Perdrizet	LBP 3 684 000 €	3 647 160.00 €	LBP	COLLAR	100%	13/08/2025	16/08/2023	3.5%	1.9%	EUR3M				-4 452.35 €
TOTAL		12 763 906.73 €										249 559.09 €	192 568.08 €	-143 705.57 €
Fondation	Référentiel consommation gaz 3 ans	458 460.00 €		SWAP COMMODITIES	90%	01/01/2027	31/12/2029			EEX PEG	28,3€ / MWh			-75 908.42 €



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES DES COMPTES COMBINES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	Montant [A]	Montant [B]	Dont générosité du public	Montant [C]	Dont générosité du public	Montant [D]	Dont générosité du public	Montant [A]+[B]+[C]-[D]
Fonds propres sans droit de reprise	8 838 157.38			0.00		0.00		8 838 157.38
Fonds propres avec droit de reprise	0.00			0.00		0.00		0.00
Ecart de réévaluation	73 720.00			0.00		0.00		73 720.00
Réserves	35 403 807.63	187 959.91		0.00		0.00		35 591 767.54
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	18 176 957.26	640 238.90		0.00		0.00		18 817 196.16
Report à nouveau	-10 332 702.41	-791 675.45		0.00		0.00		-11 124 377.86
<i>dont RAN des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-6 375 280.02	-2 255 175.90		0.00		0.00		-8 630 455.92
Excédent ou déficit de l'exercice	-603 715.54	603 715.54		1 925 046.31				1 925 046.31
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-1 004 532.43	1 004 532.43		367 480.77				367 480.77
<i>Pour mémoire : Résultat administratif (à affecter)</i>	491 678.81	-491 678.81		1 830 875.64				1 830 875.64
Situation nette	33 379 267.06	0.00	0.00	1 925 046.31	0.00	0.00	0.00	35 304 313.37
Fonds propres consommables	0.00	0.00		0.00		0.00		0.00
Subventions d'investissement	16 060 849.69			328 107.21		840 565.29		15 548 391.61
Provisions réglementées	1 058 934.21			0.00		0.00		1 058 934.21
TOTAL	50 499 050.96	0.00	0.00	2 253 153.52	0.00	840 565.29	0.00	51 911 639.19



TABLEAU GLOBAL D'ANALYSE DES CASH FLOWS

Exercice clos au 31/12/2025 en euros

	Sous total Pôle Médico- Educatif et Handicap	Sous total Pôle Santé	Sous total Pôle Personnes Âgées + Domicile	Direction générale	Gestion propre	Total général
CASH FLOW D'EXPLOITATION (A)						
Résultat net	233 809.56	1 471 095.57	-685 484.03	792 882.18	112 743.03	1 925 046.31
+ Intérêts des emprunts	125 429.80	309 251.10	447 078.68	0	57 354.66	939 114.24
+ Impôt sur les bénéfices	0.00	127.00	19 832.00	0.00	5 853.00	25 812.00
= Résultat net d'exploitation (EBIT)	359 239.36	1 780 473.67	-218 573.35	792 882.18	175 950.69	2 889 972.55
+ Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	13 344.66	32 190.18	481.59			46 016.43
+ Dotation aux amortissements	893 668.88	1 979 408.82	2 535 102.35	165 710.78	168 258.20	5 742 149.03
+ Dotation aux dépréciations et provisions (sauf réserves plus-values nettes d'actif)	110 296.92	293 128.76	221 555.84	17 907.54	40 463.46	683 352.52
+ Report en fonds dédiés sur concours publics, subventions, contributions financières	221 516.01	10 600.00	653 589.10			885 705.11
+ Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	11 327.60	0.00	0.00		50 673.19	62 000.79
- Reprises sur provisions et amortissements	-43 197.00	-172 021.96	-220 751.32	-29 180.37	-129 436.78	-594 587.43
- Quote part de subvention virée au résultat	-245 786.22	-204 034.37	-486 309.33		0.00	-936 129.92
- Produits de cession des éléments d'actif	-28 394.52	-76 085.58	-554.61		0.00	-105 034.71
- Utilisation de fonds reportés et de fonds dédiés	-152 046.24	-642 368.08	-444 799.88		-148 900.00	-1 388 114.20
= Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	1 139 969.45	3 001 291.44	2 039 740.39	947 320.13	157 008.76	7 285 330.17
En % des produits de l'exercice (taux de marge brute)	7.0%	8.0%	5.5%			7.8%
- Impôt sur les bénéfices	0.00	-127.00	-19 832.00		-5 853.00	-25 812.00
= Résultat brut d'exploitation après IS (EBIDA)	1 139 969.45	3 001 164.44	2 019 908.39	947 320.13	151 155.76	7 259 518.17
+ Variation du BFR (ou EFE)	503 826.88	-2 069 521.27	-1 282 842.13	1 260 118.19	84 257.66	-1 504 160.67
= Cash flow d'exploitation	1 643 796.33	931 643.17	737 066.26	2 207 438.32	235 413.42	5 755 357.50
CASH FLOW NECESSAIRE AUX INVESTISSEMENTS (B)						
- Acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	-3 366 895.21	-979 300.90	-619 549.11	-33 753.67	135 455.00	-4 864 043.89
+ Produits des cessions des immobilisations incorporelles, corporelles et financières	28 394.52	76 085.58	554.61		0.00	105 034.71
+ Dotation aux provisions réglementées: réserves plus values nettes d'actif	0.00	0.00	0.00	0	0.00	0.00
= Cash flow nécessaire aux investissements	-3 338 500.69	-903 215.32	-618 994.50	-33 753.67	135 455.00	-4 759 009.18
CASH FLOW PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)						
+ Nouveaux emprunts et variation en-cours cautions résidents (EHPAD)	3 684 060.00	0.00	-13 108.09	0	0.00	3 670 951.91
- Remboursement des emprunts	-341 414.28	-2 725 051.05	-1 042 560.89	0	-177 000.00	-4 286 026.22
- Intérêts supportés	-125 429.80	-309 251.10	-447 078.68	0	-57 354.66	-939 114.24
Flux concernant les établissements de crédit (1)	3 217 215.92	-3 034 302.15	-1 502 747.66	0.00	-234 354.66	-1 554 188.55
+ Subventions ou aides à l'investissement	0.00	423 042.00	0.00	0.00	0.00	423 042.00
+ Financements de la collecte de la taxe d'apprentissage	629.84	0.00	0.00	0.00	0.00	629.84
Flux concernant les financements extérieurs (2)	629.84	423 042.00	0.00	0.00	0.00	423 671.84
+ Dons et produits financiers affectés aux établissements	28 744.19	26 601.96	9 088.27	0.00	-64 434.42	0.00
+ Réserves, autres fonds dédiés, résultats et reports à nouveau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Transfert de ressources entre établissements et fonds associatifs, et inter-établisse	28 744.19	26 601.96	9 088.27	0.00	-64 434.42	0.00
= Cash flow provenant des opérations de financement (1) + (2) + (3)	3 246 589.95	-2 584 658.19	-1 493 659.39	0.00	-298 789.08	-1 130 516.71
Cash flow provenant des opérations de fusions et d'absorptions d'activités (D)						0.00
VARIATION DE TRESORERIE A + B + C + D	1 551 885.59	-2 556 230.34	-1 375 587.63	2 173 684.65	72 079.34	-134 168.39
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	3 873 108.65	9 119 324.95	100 360.88	2 005 157.59	728 165.11	15 826 117.18
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OU EXCEDENT DE FINANCEMENT (-)	-2 512 825.33	1 369 233.37	-1 733 408.13	-1 716 304.73	-75 438.32	-4 668 743.14
= DISPONIBILITES AU 31.12	6 385 933.98	7 750 091.58	1 833 769.01	3 721 462.32	803 603.43	20 494 860.32

	Sous total Pôle Personnes âgées + Domicile	Sous total Pôle Médico- éducatif et handicap	Sous total Pôle Santé	DG + fonds associatifs	TOTAL (1)
Grandeurs bilantielles au 31/12					
Fonds de roulement d'investissement	1 428 641 €	486 631 €	6 002 627 €	1 495 617 €	7 917 899 €
FRI en jours de charges courantes (3)	15	12	63	NS	34
Fonds de roulement d'exploitation	-1 328 280 €	3 386 478 €	3 116 698 €	1 237 706 €	5 174 896 €
FRE en jours de charges courantes de fonctionnement	-14	83	33	NS	22
BFR (EFE si < 0)	-1 733 408 €	-2 512 825 €	1 369 233 €	-1 791 743 €	-2 877 000 €
BFR (EFE si < 0) en jours de charges courantes	-18	-61	14	NS	-12
Trésorerie en €	1 833 769 €	6 385 934 €	7 750 092 €	4 525 066 €	15 969 795 €
Trésorerie en mois de charges courantes	0.6	5.1	2.7		2.3
Ratios liés à la dette					
Indépendance financière (capitaux propres / permanents)	47.18%	72.73%	72.42%	77.01%	62.35%
Durée apparente de la dette (2)	10.8	5.3	2.9	1.8	5.7
Poids du remboursement des emprunts / amortissements nets	50.89%	52.70%	153.49%	53.00%	91.88%
Taux d'intérêt moyen de la dette	2.55%	3.42%	3.36%	2.85%	2.99%
Investissements					
Vétusté construction	52.1%	56.7%	70.5%		59.5%
Vétusté équipements	81.8%	84.7%	83.4%		83.1%
Intensité d'investissement	1.4%	20.3%	3.3%		5.5%
Taux de marge brute	5.4%	7.0%	7.8%		6.7%
Poids des amortissements (nets du 777) / Marge brute (en %)	100.4%	56.8%	59.2%		72.3%
Poids des frais financiers / Marge brute (en %)	21.9%	11.0%	10.3%		14.3%
Exploitation					
CAF	1 572 830 €	1 014 540 €	2 691 913 €	1 041 121	5 279 283
Taux de CAF (CAF / Produits d'exploitation)	4.16%	6.19%	6.99%		5.70%
Taux de CAF net ((CAF-capital remboursé) / Produits)	1.40%	4.11%	-0.09%		1.26%
Délai moyen paiement charges sociales en jours	60	60	59		60
Délai moyen paiement créances patients mutuelles résidents finance	16	2	61		32
Délai moyen paiement fournisseurs	57	45	49		52

(1) Hors fonds associatifs et direction générale

(2) Encours de la dette / capacité d'autofinancement

(3) FRI / total des charges courantes d'exploitation * 365



TABLEAU DES EFFECTIFS

Exercice clos au 31/12/2025

		Cadres	Non cadres	Total
POLE PERSONNES ÂGÉES				
ARC-EN-CIEL SERVICES	Effectif total au 31/12	0.00	32.00	32.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	2.00	2.00
	Effectif moyen pour l'année	0.00	22.51	22.51
MAISON BLANCHE	Effectif total au 31/12	12.00	197.00	209.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	1.00	30.00	31.00
	Effectif moyen pour l'année	12.83	194.17	207.00
RESIDENCE SURLEAU	Effectif total au 31/12	8.00	77.00	85.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	1.00	8.00	9.00
	Effectif moyen pour l'année	7.17	79.83	87.00
RESIDENCE LES VERGERS	Effectif total au 31/12	5.00	111.00	116.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	1.00	19.00	20.00
	Effectif moyen pour l'année	4.92	106.92	111.84
RESIDENCE SERVICES LE TULPIER	Effectif total au 31/12	0.00	4.00	4.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	1.00	1.00
	Effectif moyen pour l'année	0.00	3.50	3.50
LA PROVIDENCE	Effectif total au 31/12	4.00	90.00	94.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	26.00	26.00
	Effectif moyen pour l'année	4.00	87.17	91.17
STE MARTHE	Effectif total au 31/12	2.00	33.00	35.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	8.00	8.00
	Effectif moyen pour l'année	2.00	32.50	34.50
POLE MEDICO-EDUCATIF ET HANDICAP				
DAME DU TERRITOIRE DE BELFORT	Effectif total au 31/12	15.00	91.00	106.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	5.00	5.00
	Effectif moyen pour l'année	13.75	94.17	107.92
DITEP SAINT NICOLAS	Effectif total au 31/12	10.00	58.00	68.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	3.00	3.00
	Effectif moyen pour l'année	10.92	60.67	71.59
MAS LA MOSAÏQUE	Effectif total au 31/12	5.00	81.00	86.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	10.00	10.00
	Effectif moyen pour l'année	4.92	83.17	88.09
POLE SANTE				
CMR BRETEGNIER	Effectif total au 31/12	28.00	225.00	253.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	2.00	27.00	29.00
	Effectif moyen pour l'année	26.58	223.25	249.83
CLINIQUE MEDICALE BRUGNON AGACHE	Effectif total au 31/12	17.00	84.00	101.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	1.00	13.00	14.00
	Effectif moyen pour l'année	15.17	78.42	93.59
CRCP-FC GSLM + HERICOURT	Effectif total au 31/12	22.00	121.00	143.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	2.00	18.00	20.00
	Effectif moyen pour l'année	22.08	117.58	139.66
CRCP Hauts de Chazal BESANCON	Effectif total au 31/12	7.00	21.00	28.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	1.00	2.00	3.00
	Effectif moyen pour l'année	7.25	22.67	29.92
DIRECTION GENERALE				
SIEGE + SERVICE PARTAGÉ INFORMATIQUE	Effectif total au 31/12	14.00	12.00	26.00
	Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	3.00	3.00
	Effectif moyen pour l'année	14.25	11.33	25.58
TOTAL GENERAL				
Effectif total au 31/12		149.00	1 237.00	1 386.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12		9.00	175.00	184.00
Effectif moyen pour l'année		145.84	1 217.86	1 363.70



**Fondation
ARC·EN·CIEL**
Ensemble, avec vous, pour vous

DIRECTION GÉNÉRALE

44A rue du Bois Bourgeois

25200 MONTBÉLIARD

03.81.31.23.30

siege@fondation-arcenciel.fr

www.fondation-arcenciel.fr

